

COMMUNE D'ANOR

REVISION DU POS ELABORATION DU PLU

**L 151-19 : Loi Paysage
Repérage des constructions présentant un intérêt particulier
En terme de patrimoine architectural et urbain**

L151-23 : Repérage des Haies par le PNR

Loi Paysage : la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages doit être intégrée au Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme "**devra comporter les dispositions et règles nécessaires à une véritable maîtrise de l'évolution des paysages de la commune et les prescriptions nécessaires à la protection des plus remarquables ou sensibles d'entre eux.**"

L'article L 110 du code de l'urbanisme rappelle que
"Le territoire français est le patrimoine commun de la Nation"

Autant si les monuments, les quartiers anciens, les espaces naturels, ou certains bois et forêts peuvent être aujourd'hui protégés par les documents d'urbanisme en tant qu'éléments du patrimoine commun, autant les paysages façonnés par l'homme, témoins d'une histoire en même temps que cadres de la vie quotidienne, étaient jusqu'à présent pas ou mal pris en compte. **Faute d'une prise de conscience, il suffit parfois de quelques années pour dégrader irrémédiablement un paysage lentement constitué de générations en générations.**

Avec la loi votée par le Parlement, les Paysages sont clairement, et pour la première fois, définis comme faisant partie du patrimoine, c'est à dire comme étant porteurs de l'identité des hommes et au-delà de la collectivité tout entière.

"Désormais ce sera au PLU d'identifier et de protéger ces éléments du patrimoine. En conséquence, dès lors que le PLU les aura inventoriés, leur destruction ne sera possible qu'après une autorisation explicite du Maire."

On entend par paysage, l'ensemble des richesses communales caractéristiques témoignant du mode de vie, de l'habitat et des activités de tradition industrielle, artisanale, agricole, forestière, ...

Non seulement le rapport de présentation doit intégrer l'analyse de l'état initial du paysage et énonce les objectifs poursuivis en ce qui concerne sa protection et sa mise en valeur.

On pourra se référer au **guide "Restaurer et Construire"** du Parc naturel régional de l'Avesnois¹. Ce guide, composé de 4 volets, aborde les principes généraux de restauration, les matériaux traditionnels de restauration, l'intégration d'une construction dans le paysage et la réhabilitation d'une construction en respectant son environnement. Il a pour but de sensibiliser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre au respect du bâti ancien. Plus qu'un outil d'information, ce guide se veut être un outil d'aide à la décision.

ELEMENT BÂTI N°1

Maison bourgeoise sur la place du Maréchal Jaurès.

Type et implantation :

Habitation type individuelles R+1+C.
Bâtiments situés en retrait d'alignement

Toitures :

Couverture à 4 pans en ardoise et épis de faîtage. Habillage des chéneaux en bois.

Couverture à croupe des ailes

Lucarnes bois peint type à chevalet

Cheminées en maçonneries de briques pleines.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et pierre bleue, chaînage et ornement pierre

Menuiseries en bois peint, volet roulant en bois. Caisson derrière lambrequin bois peint

Clôtures et plantations :

Mur de brique pleine surmonté d'une grille en fer forgé doublé d'une haie végétale.

Parcelle arborée.

Eléments à caractère dénaturant

Volets roulants

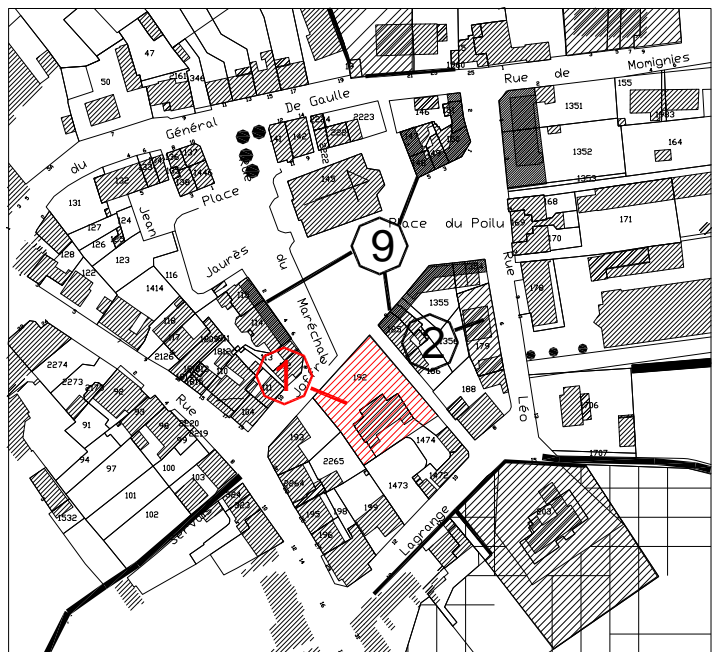
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, éléments décoratifs, clôtures) et abords (plantation).



10 place du Poilu

Parcelles cadastrales n° 192



ELEMENT BÂTI N°2

Type et implantation :

Maison de ville en retrait d'alignement en R+1+C formant la façade urbaine de la rue Léo Lagrange.

Toitures :

Couverture à 4 pans avec brisis et terrasson en ardoise de fibrociment en losange.

Lucarnes dans le brisis : lucarne à encadrement et habillage en zinc façonné, lucarne à fronton en pierre, tabatière.

Cheminée en maçonnerie de briques pleines.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et pierre avec encadrement et chaînage d'angle.

Façade de composition symétrique : Lucarne, ornement et balcon marquant l'entrée

Menuiseries en bois peints, volets roulants en tableau. Coffre avec habillage bois

Ancienne serre en métal (façade Nord)

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille en fer forgé, doublé d'une haie végétale.

Éléments à caractère dénaturant

Volets roulants

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale :

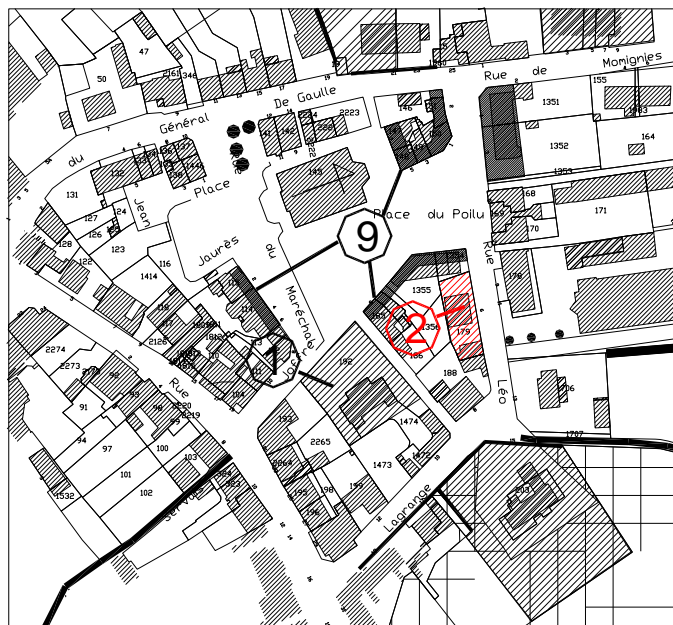
bâtiments (composition de la façade, balcon, clôture) et abords.

Façade urbaine



6 Rue Léo Lagrange

Parcelles cadastrales n° 179



ELEMENT BÂTI N°3

Type et implantation :

Ensemble formant perspective de la rue Léo Lagrange depuis la Mairie.
Maison d'habitation avec dépendances R+C située dans un parc arboré.

Toitures :

Couverture à 2 versants en ardoise.
Cheminées en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie brique et pierres. Pignon en épis. Lucarne en bois peint, couverture en ardoise.
Menuiseries en bois peint.
Volets en bois peint.

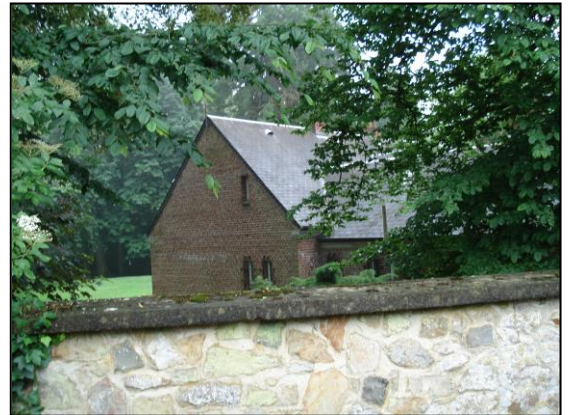
Clôtures et plantations :

Mur en maçonnerie de pierre surmonté d'une grille en fer forgé, piliers d'entrée.
Parcelle richement arborée.

Eléments à caractère dénaturant

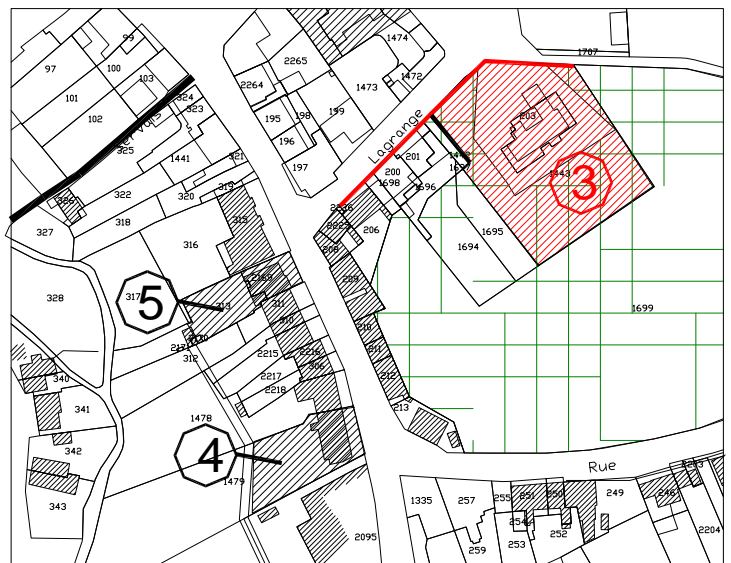
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale :
bâtiments (composition de la façade, modénature, clôture et boisements)
et abords.



15 Rue Léo Lagrange

Parcelles cadastrales n° 203



ELEMENT BÂTI N°4

Type et implantation :

Maison de ville R+1+C en retrait d'alignement, formant la façade urbaine de la rue Pasteur et l'angle avec l'école

Toitures :

Couverture à 4 pans en ardoise avec épis de faîtage.

Cheminée en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et maçonnerie enduite.

Menuiseries en bois peint et persiennes métalliques

Linteau avec arc de type déprimé

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie de brique pleine surmonté d'une grille métallique.

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures

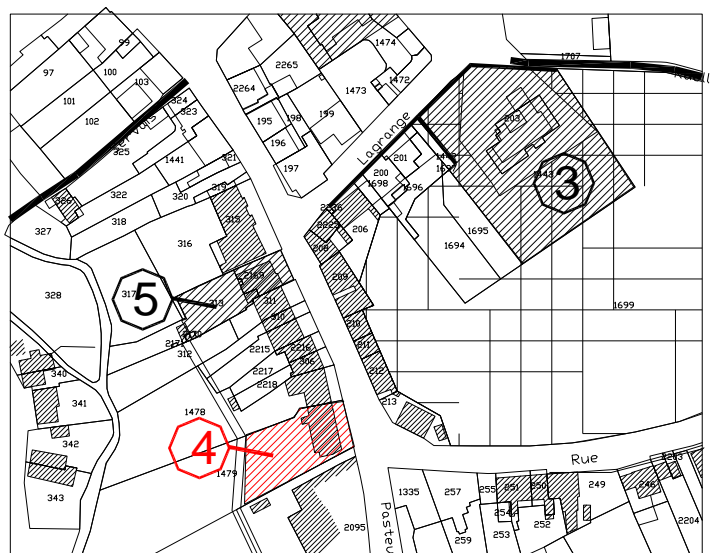
Enjeux

Préservation de la forme urbaine (dans l'axe de la rue) et de la qualité architecturale : bâtiments(impostes et menuiseries bois, homogénéité entre portes et fenêtres, modénatures).



34 Rue Pasteur

Parcelles cadastrales n° 1479



ELEMENT BÂTI N°5

Type et implantation :

Maison de ville R+C aligné au front bâti (fiche 4).

Toitures :

Couverture à 2 ou 4 versants avec brisis et terrasson et demi croupe.
Chéneau habillage bois, faîtage en terre cuite.

Lucarne en bois dans le brisis, couverture en ardoise (en écaille).
Arêtier à joint fermé.

Cheminées en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie de brique pleine 2 tons avec ornement et chaînage d'angle.
Soubassement marqué.
Menuiseries en bois peint et PVC.
Volet roulant entre tableau.

Clôtures et plantations :

Clôture inexistante (dénaturation)

Eléments à caractère dénaturant

Volets roulants, menuiseries PVC

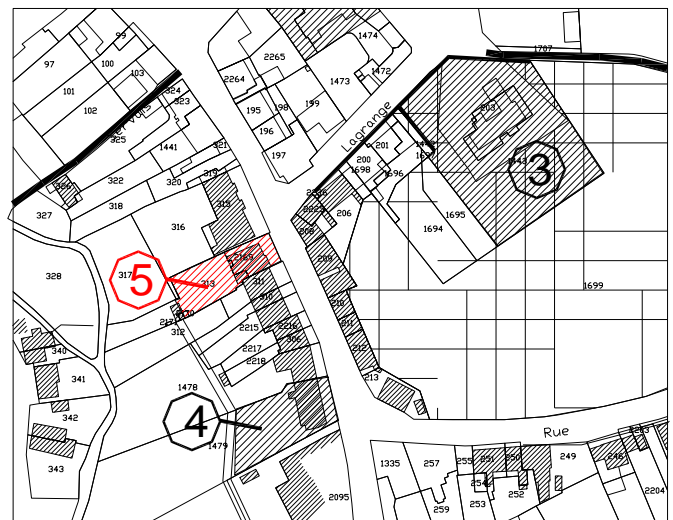
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (modénature et impostes).



18 Rue Pasteur

Parcelles cadastrales n° 2169, 313



ELEMENT BÂTI N°6

Type et implantation :

Bâtiment de logement collectif
R+1+C formant angle de la rue du
Gal de Gaulle et la place du Fort
(implanté à l'alignement)
(fiche7)

Toitures :

Couverture à deux pans et demi
croupe.
Châssis de toit, oculus sur pignon

Façade :

Maçonnerie de briques pleines avec
chaînage et ornement sous
bassement en pierre.
Menuiseries PVC blanc.
Barreaudage métallique à RDC.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines
clôtures, Menuiseries PVC

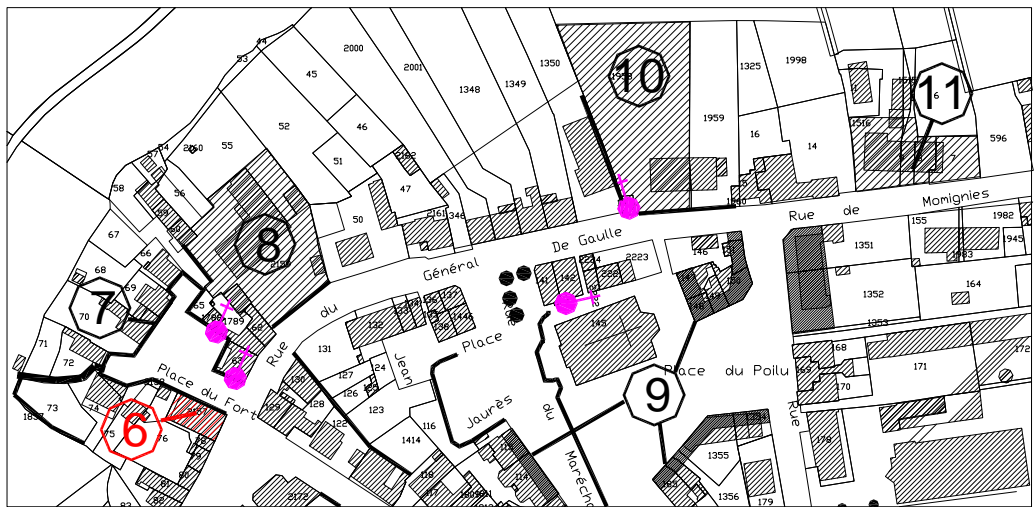
Enjeux

Préservation de la forme urbaine
(dans l'axe de la rue et place) et de
la qualité architecturale : bâtiments
(composition de la façade,
modénature, alignement linteaux et
travées.



1A place du Fort

Parcelles cadastrales n° 2157



ELEMENT BÂTI N°7

Type et implantation :

Ensemble des constructions situé à l'alignement, constituant la place du Fort. R+1+C et R+C

Toitures :

Couverture en ardoise ou fibrociment à 2 ou 4 pans
Lucarne ou châssis de toit

Façade :

Brique, pierre bleue suivant bâtiment
Menuiserie bois ou PVC

Clôtures et plantations :

Bâtiment à l'alignement ou mur de clôture brique

Éléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures, ajout de volumes disparates

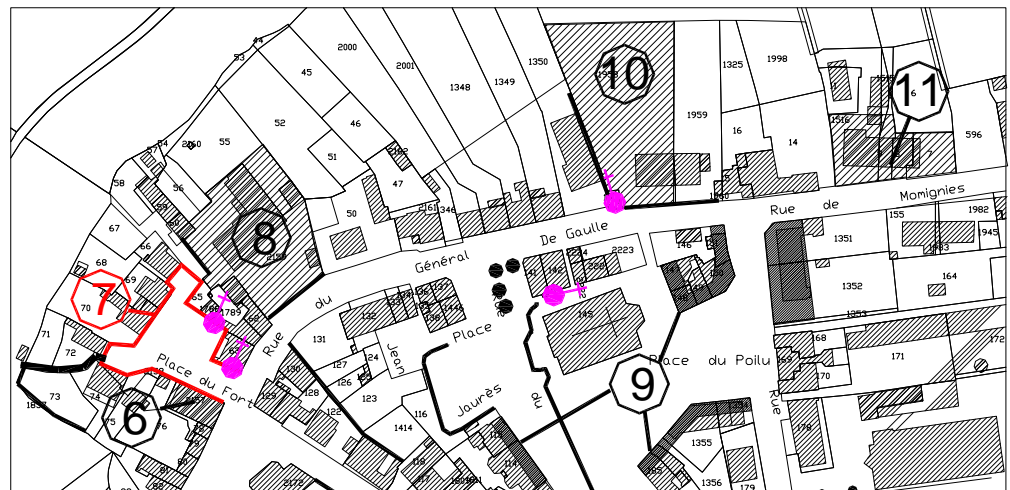
Enjeux

Préservation de la forme urbaine (formant la place) : Façade urbaine



Alignement place du Fort

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°8

Type et implantation :

Ancienne brasserie malterie en retrait d'alignement. Bâtiments disposés perpendiculairement à la rue du Gal de Gaulle

Toitures :

Couverture à 2 pans en ardoise, et demi croupe

Façade :

Maçonnerie de brique pleine
Menuiseries bois.

Clôtures et plantations :

Mur maçonnerie brique pleine à redans avec brique en chaperon.

Eléments à caractère dénaturant

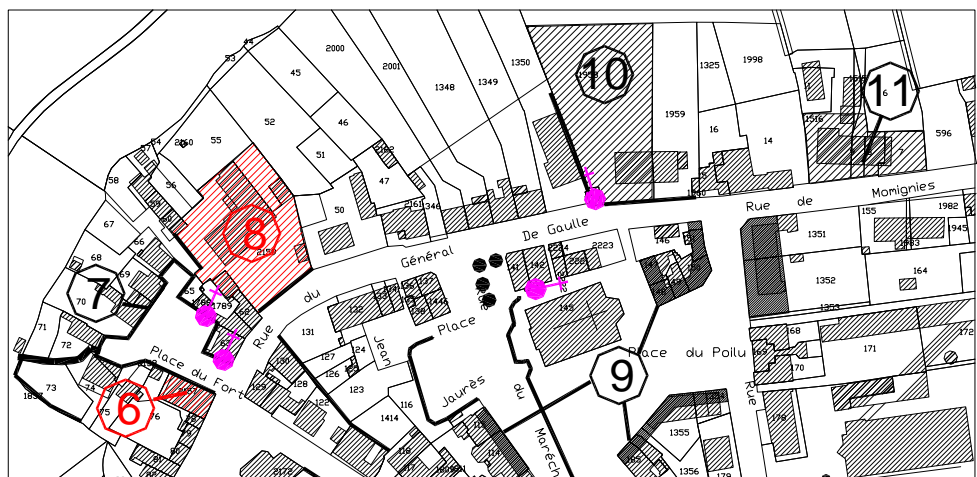
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (composition des façades) et abords. Façade urbaine



5A rue du Gal de Gaulle

Parcelles cadastrales n° 2159



ELEMENT BÂTI N°9

Type et implantation

Ensemble des constructions situé à l'alignement, constituant la place du Poilu.

R+1+C et R+C.

Toitures :

Couverture en ardoise ou fibrociment, parallèle à la rue

Façade :

Maçonnerie de briques et béton ou brique et pierre, maçonnerie enduite
Menuiseries divers.

Clôtures et plantations :

Bâtiment ou mur brique et béton ou brique et pierre.

Éléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures et menuiseries PVC

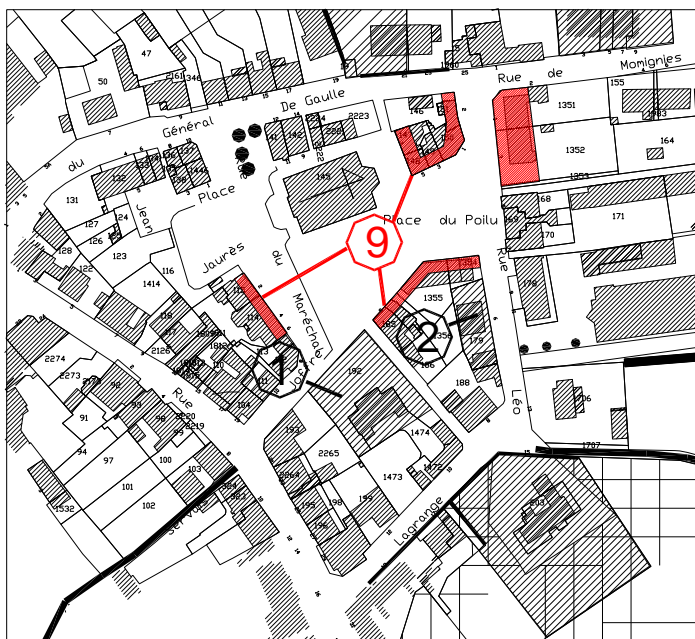
Enjeux

Préservation de la forme urbaine :
Façade urbaine



Alignement place du Poilu n° 1 à 7

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°10

Type et implantation :

Bâtisse traditionnelle réhabilitée en deux logements accolés, en retrait d'alignement, R+1+C
23 : partie rénovée

Toitures :

Couverture à 2 pans avec demi croupe en ardoise ou fibrociment, faitage en terre cuite.
Cheminées brique ou pierre.

Façade :

Maçonnerie en brique pleine et pierre bleue, soubassement en pierre, pignon en pierre non appareillée
Chârnage horizontal et d'angle en pierre bleue.
Menuiseries bois peint, volet roulant.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en pierre bleue surmonté d'une grille en fer forgé

Eléments à caractère dénaturant

volets roulants

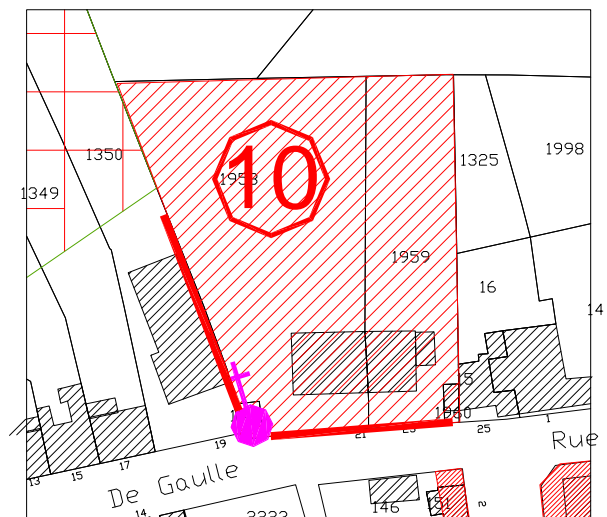
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (modénature, composition des façades, clôture) et abords.



21-23 Rue de Momigny

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°11

Type et implantation :

Corps de ferme traditionnel en retrait d'alignement. R+C

Toitures :

Couverture à 2 pans à coyaux en ardoise, parallèle à la rue. Faîtage en terre cuite

Lucarne à la capucine (croupe arrondie), en bois, couverture et joue en ardoise

Cheminée rénovée

Façade :

Maçonnerie de pierre (non appareillée), encadrement de baie en pierre bleue et brique pleine

Menuiserie en bois peint

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille en fer forgé.

Eléments à caractère dénaturant

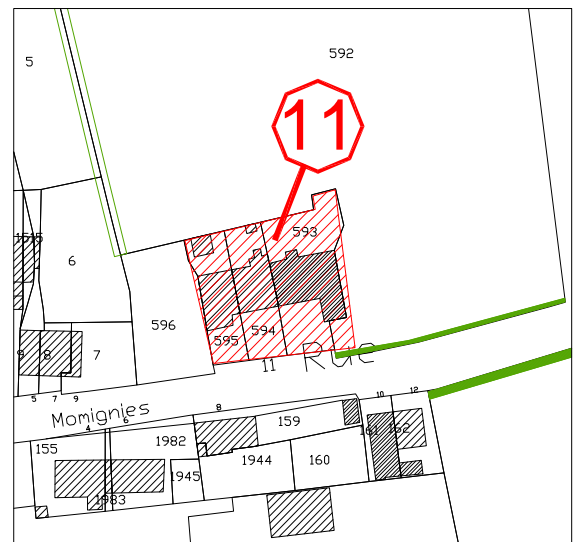
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade) et abords.



11 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 593, 594, 595



ELEMENT BÂTI N°12

Type et implantation :

Ancienne brasserie malterie.
Maison d'habitation liée à la brasserie R+1+C à l'alignement

Toitures :

Couverture à 2 ou 4 pans en ardoise, bracons bois faitage en terre cuite, épis de faitage
Sur la tour, lucarne bois en ardoise
Châssis de toit.
Cheminées brique.

Façade :

Maçonnerie briques avec chaînage d'angle et ornement / enduit, soubassement marqué
Certains linteaux en métal
Menuiseries bois peint et volet roulant en tableau.

Clôtures et plantations :

Mur en maçonnerie enduite, porche d'entrée

Eléments à caractère dénaturant

Altération de la clôture

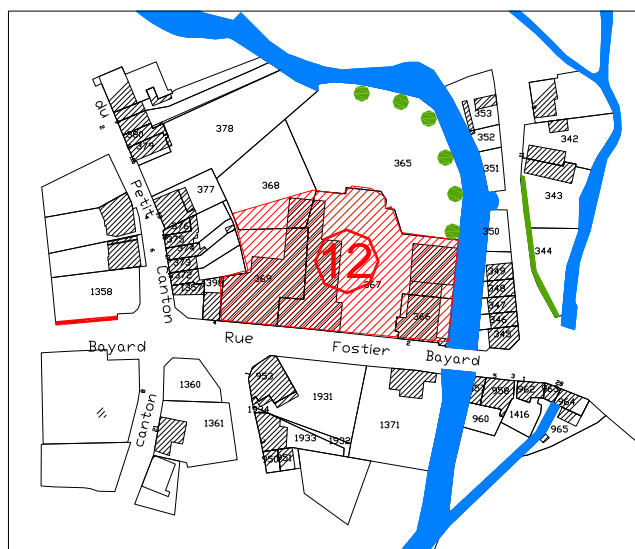
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale (témoignage): bâtiments (modénature, composition de la façade, porche d'entrée) et abords.
Edifice repéré sur la base Mérimée



2 Rue Fostier Bayard

Parcelles cadastrales n° 366, 367, 369



ELEMENT BÂTI N°13

Type et implantation :

Maison de maître en retrait d'alignement sur parcelle arborée, liée à l'aciérie.

Toitures :

Couverture en ardoise à 4 pans avec brisis et terrassons, rives de toit traité avec ornement bois, épis de faîtage.

Lucarnes en zinc façonné

Dépendance : couverture en ardoise à 2 pans

Cheminée brique

Façade :

Maçonnerie brique, chaînage et ornement brique. Soubassement marqué

Dépendance : maçonnerie brique peinte

Extension récente en maçonnerie enduite.

Garde corps et balustrade en fer forgé.

Marquise d'entrée

Menuiserie bois peint, volet roulant en PVC entre tableau.

Clôtures et plantations :

Mur bahut brique + grille fer forgé

Jardin

Éléments à caractère dénaturant

volets roulants, menuiseries PVC

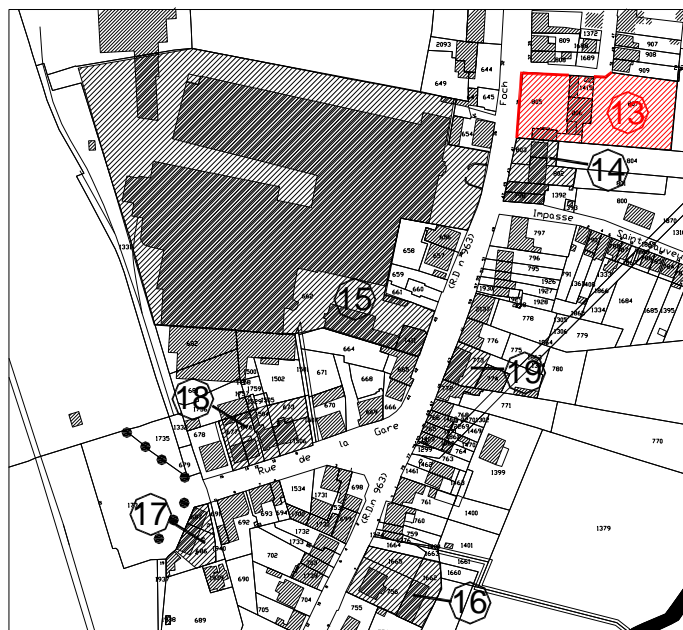
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (modénature, composition de la façade, clôtures, plantation) et abords.



39 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 805,806, 807, 1415



ELEMENT BÂTI N°14

Type et implantation :

Ancien corps de ferme R+C en retrait d'alignement avec ajout sur rue R+1+C.

Toitures :

Longère : toiture en ardoise à 2 pans, faîtage en terre cuite

Lucarne à la capucine (arrondie) en bois, couverture et joue en ardoise

Cheminée en brique

Maison : toiture à 4 pans en ardoise fibro ciment, épis de faîtage et cheminées brique.

Façade :

Longère : Maçonnerie en moellon de pierre, chaînage en pierre bleue et brique et ornement en brique.

Maison : maçonnerie brique

Menuiseries bois peint et PVC.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille sur une partie

Eléments à caractère dénaturant

Menuiseries PVC, clôture

Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade) et abords.



41 à 47 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 798, 802, 803



ELEMENT BÂTI N°15

Type et implantation :

Ensemble de constructions industrielles formant les Aciéries et forges d'Anor

Toitures :

Couverture en ardoise et tuile à 2, 4 pans ou sheds.

Bâtiment sur rue : couverte à 2 pans en ardoise, lucarne rampante en bois, couverture et joue en ardoise

Façade :

Maçonnerie briques et maçonnerie enduite ou peinte, ornement Menuiseries bois peint et métal.

Clôtures et plantations :

Mur bahut brique doublé haie végétale.

Éléments à caractère dénaturant

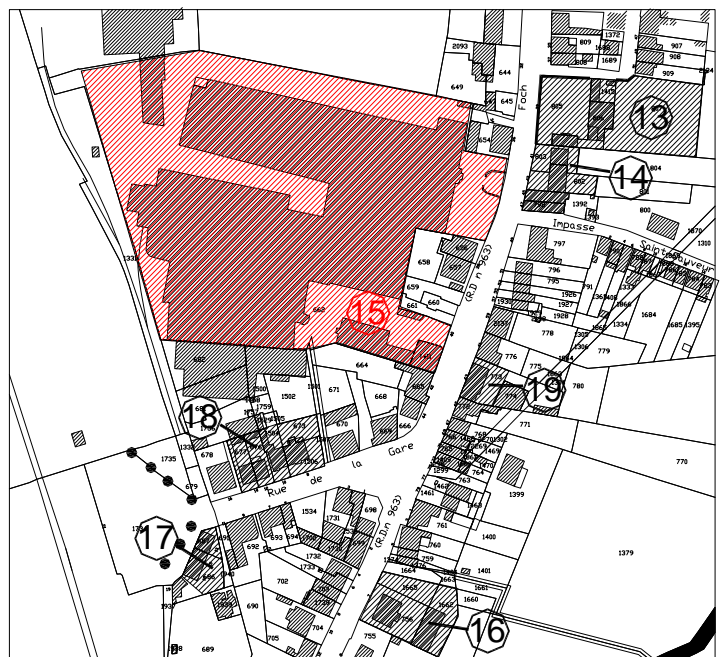
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale (témoignage de l'activité) : bâtiments (composition de la façade, enseignes, modénature, clôture) et abords.



40 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 1411-662



ELEMENT BÂTI N°16

Type et implantation :

Maison de ville en retrait d'alignement avec dépendances

Toitures :

Couverture à 4 pans avec brisis et terrassons en ardoise, épis de faitage, arêtier et membron en zinc, œil de bœuf en zinc façonné
Cheminée brique
Dépendances en ardoise

Façade :

Maçonnerie briques peinte avec chaînage d'angle et ornement en brique
Menuiseries en bois vernis et volet en tableau (lambrequin bois).
Dépendances en brique, menuiserie en bois peint

Clôtures et plantations :

Mur bahut avec piles en maçonnerie enduite et grille

Eléments à caractère dénaturant

volets roulants, clôture

Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, modénature) et abords.



7 Rue d'Hirson

Parcelles cadastrales n° 756, 1665, 1662



ELEMENT BÂTI N°17

Type et implantation :

Bâtiments d'habitation accolés formant la place de la Gare, à l'alignement R+1+C

Toitures :

Couverture avec débord en tuile de terre cuite à 2 pans
Cheminée en brique

Façade :

Maçonnerie brique et maçonnerie enduite avec chaînage et encadrement, appui de fenêtre en pierre bleue.

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant

Menuiseries PVC

Enjeux

Préservation de la forme urbaine:
Façade urbaine



13 à 17 Rue de la Gare

Parcelles cadastrales n° 686, 687



ELEMENT BÂTI N°18

Type et implantation :

Ensemble de 4 habitations jumelées, en retrait d'alignement, dans la perspective de la rue de la Gare

Toitures :

N° 8-10 : Couverture avec brisis et terrassons en ardoise, membron et arêtier en zinc ou plomb, épis de faitage, tabatière dans le brisis. Cheminée brique.

N° 12-14 : Couverture 2 pans en ardoise de fibro ciment en forme de losange. Lucarne à 2 pans et lucarne en trapèze couverture et joue en ardoise.

Cheminée brique

Façade :

N° 8-10 : Maçonnerie briques et pierre avec chaînages et ornement, façade symétrique, harpage. Menuiseries PVC et volant roulant. Garde corps et balustrade en métal peint. Daté en façade 1877

N° 12-14 : Maçonnerie briques avec chaînages et ornement, menuiserie en bois peint et volet roulant.

Clôtures et plantations :

N° 8-10 : Mur bahut en moellons de pierre et brique

N° 12-14 : Mur bahut en brique

Éléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures, menuiseries et volets roulants PVC

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments et abords.

Façade urbaine



8 à 14 Rue de la Gare

Parcelles cadastrales n° 673, 676, 677



ELEMENT BÂTI N°19

Type et implantation :
Habitation traditionnelle à l'alignement de type R+1+C

Toitures :
Couverture en ardoise à 2 pans avec demi croupe, parallèle à la rue.
Cheminées brique.

Façade :
Maçonnerie briques avec ornement et chaînage et linteau filant en pierre bleue
Soubassement en maçonnerie enduite
Pignon en maçonnerie de moellons de pierre

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant
Volets roulants

Enjeux
Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments et implantation.



63 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 773



ELEMENT BÂTI N°20

Type et implantation :

Ensemble d'habitations accolées, à l'alignement sur rue, R+C

Toitures :

Couverture an ardoise fibro ciment avec brisis et terrassons, parallèle à la rue, lucarne rampante en bois dans le brisis.

Cheminées brique

Façade :

Maçonnerie briques avec encadrement brique et pierre bleue.
Soubassement en pierre
Emmarchement d'entrée
Menuiserie bois peint et PVC et volet roulant en tableau.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant
volets roulants, parabole

Enjeux

Préservation de la forme urbaine:
bâtiments et implantation.



13 à 17 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 828 à 835



ELEMENT BÂTI N°21

Type et implantation :

Ensemble de maisons jumelées (en R+1+C non aménagé) et situées en retrait d'alignement. Cet ensemble forme la perspective de la rue du Maréchal Foch au droit de la rue F.Bayard.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie. Couverture en bardage de fibrociment Cheminées en maçonnerie de briques pleines.

Façade :

Maçonnerie briques pleines et béton (linteau, appuis). Menuiseries divers, garde corps en métal peint.

Clôtures et plantations :

Divers.

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures, menuiseries et volets en PVC, ajout des volumes

Enjeux

Préservation de la forme urbaine:
Façade urbaine, harmonie de l'ensemble



8 à 22 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 1519 à 1526



ELEMENT BÂTI N°22

Type et implantation :

Ensemble de maisons d'habitation jumelées (en R+1+C non aménagés) situées en alignement sur rue. Ensemble de constructions définissant la perspective de la rue.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie, cheminées en briques pleines. Couverture en ardoises de fibrociment faitage en terre cuite, cheminée en briques pleines.

Façade :

Maçonnerie en briques et moellons de pierre, linteau en pierre. Menuiseries divers en PVC avec volet roulant.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Ravalement, menuiseries divers en PVC avec volet roulant.

Enjeux

Préservation de la forme urbaine :
Façade urbaine (composition des façades, harmonie générale)



6 à 20 Rue de la Papeterie

Parcelles cadastrales n° 884, 885, 890 à 895



ELEMENT BÂTI N°23

Type et implantation :

Habitation traditionnelle à rez de chaussée et deux niveaux de comble, située en alignement sur rue. Bâtiment marquant la perspective de la rue de la Papeterie.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie.

Couverte en ardoises de fibrociment avec débords et léger coyaux, cheminée en briques pleines, châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre avec chaînage d'angle brique et pierre, linteau en pierre bleue. Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :

Clôture : grillage, haie végétale. Parcelle arborée.

Eléments à caractère dénaturant

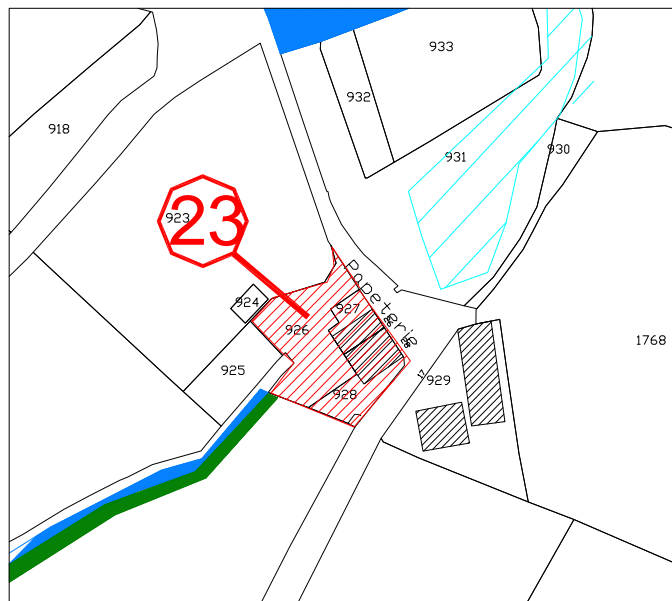
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition des façades) et abords.



26-28 Rue de la Papeterie

Parcelles cadastrales n° 926, 927, 928



ELEMENT BÂTI N°24

Type et implantation :

Vraisemblablement ancienne maison d'habitation liée au site de « la vieille verrerie ». Bâtiment en « L », R+1+ 2 niveaux de combles.

Toitures :

Couverture à deux pans en ardoises avec débords et léger coyaux, faitage en terre cuite avec épis de faitage, cheminée en maçonnerie de briques pleines, tabatières.

Façade :

Maçonnerie de moellons de pierre avec chaînage et linteau en pierre bleue, pignon Sud en briques pleines (à couteaux) et pierres. Menuiseries en bois peint. Variété des ouvertures

Clôtures et plantations :

Haies végétales, parcelle arborée, pâtures.

Eléments à caractère dénaturant

Remodelage des embrasements
Maçonnerie ciment

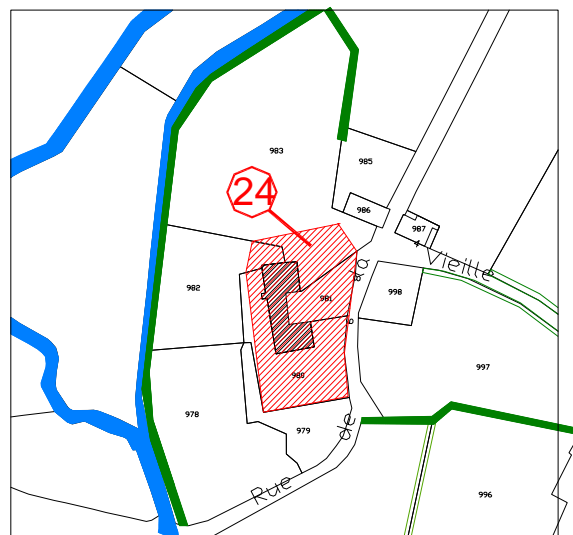
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments et abords.



6-8 Rue de la Vieille Verrerie

Parcelles cadastrales n° 980-981



ELEMENT BÂTI N°25

Type et implantation :

Ensemble de bâtiments d'habitation type R+1+C situé à l'alignement, avec porte de garage. Une des entrées porte l'inscription « Carniaux-Brissy ».

Toitures :

Couverture à quatre pans en ardoises de fibrociment

Façade :

Maçonnerie de briques pleines deux tons avec ornements, linteau en profil métallique. Une des deux entrées de garage a été partiellement rebouchée. Menuiseries en bois peint et PVC, persiennes métalliques, volet roulant.

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant

Menuiseries et coffret en PVC

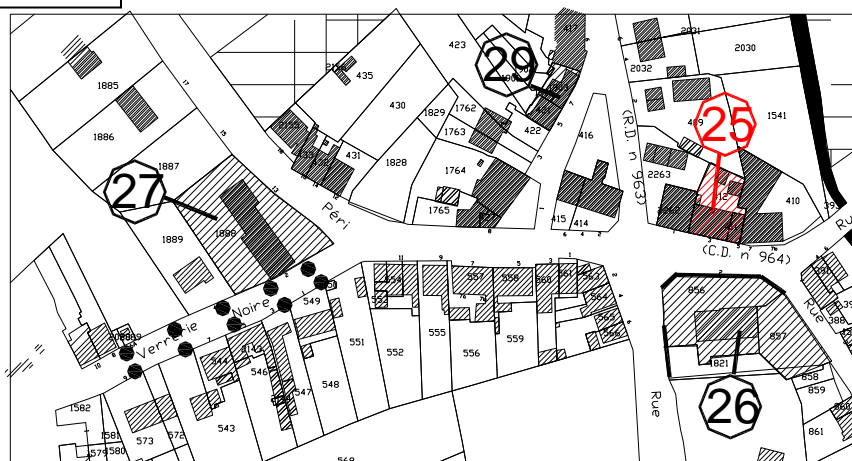
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition et modénature) et abords, façade urbaine



3-5, rue Clémenceau

Parcelles cadastrales n° 411 - 412



ELEMENT BÂTI N°26

Type et implantation :

Habitation avec dépendances situées en retrait d'alignement et marquant le carrefour. Bâtiment du « philharmonie d'Anor ». Ensemble en R+1+C non aménagés.

Toitures :

Couverture à quatre pans pour la partie habitation et deux pans avec demi croupe pour la partie dépendance. Couverture en ardoises, cheminée en briques.

Façade :

Maçonnerie brique pleine avec chaînage et ornement. Pignon dépendance en briques et moellons de pierres. Menuiseries bois ou PVC.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie de briques pleines, haie végétale d'essence hexogène.

Éléments à caractère dénaturant

Haie, menuiseries PVC

Enjeux

Préservation de la forme urbaine : bâtiments (composition de la façade) et abords, façade urbaine



2 , rue G.Clémenceau
Parcelles cadastrales n° 856-857



ELEMENT BÂTI N°28

Type et implantation :

Ensemble d'habitations, de type logement ouvrier ou maison de maître, lié à l'ancienne verrerie dite la « verrerie noire ».

Maisons accolées (R+1+C) situées en retrait d'alignement avec cour et annexes sur l'avant.

Maisons jumelées en R+1+C situées en retrait d'alignement.

Toitures :

Couvertures généralement en ardoises ou fibro ciment à deux pans parallèles à la rue, cheminées en briques.

Façade :

Généralement maçonnerie brique ou maçonnerie enduite, annexes en maçonnerie enduite ou peinte. Menuiseries diverses.

Clôtures et plantations :

Mur bahut + lisses et/ou haie végétale + grillage.

Eléments à caractère dénaturant

Ravalement, clôtures, menuiseries PVC

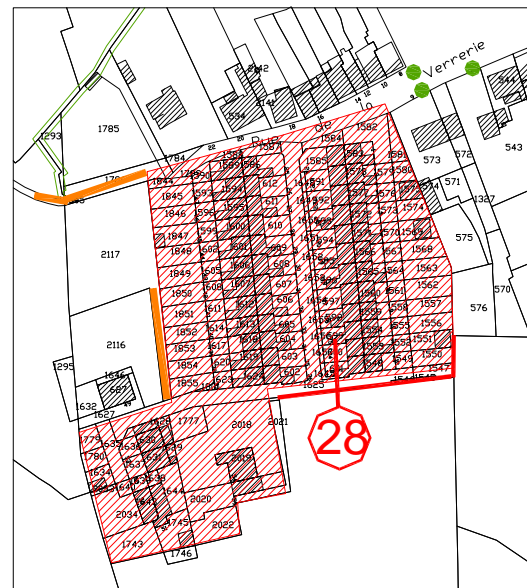
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition générale) et abords.



Rue de la Verrerie Noire

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°29

Type et implantation :

Habitation traditionnelle en R+C située à l'alignement sur rue et définissant le front bâti de la petite place.

Toitures :

Couverture à deux pans en ardoise de fibrociment et parallèle à la voie. Cheminée brique, châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement de baies en briques et pierres bleues. Menuiseries en bois peint. Pas de système d'occultation.

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade) et abords.



5-7 Rue de Trélon

Parcelles cadastrales n° 1903, 421



ELEMENT BÂTI N°30

Type et implantation :

Ensemble de bâtiments traditionnels type longère. Ensemble situé en retrait de la voie et entouré de pâture. Bâtiments en R+C.

Toitures :

Couvertures à deux pans avec croupe, ardoise de fibrociment, lucarnes de forme triangulaire.

Façade :

Maçonnerie brique et pierres peintes pour l'habitation, briques et linteau béton pour la grange. Menuiseries en bois peint avec volet en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haie végétale, parcelle arborée entourée de pâture et de boisement.

Éléments à caractère dénaturant

Lucarnes,

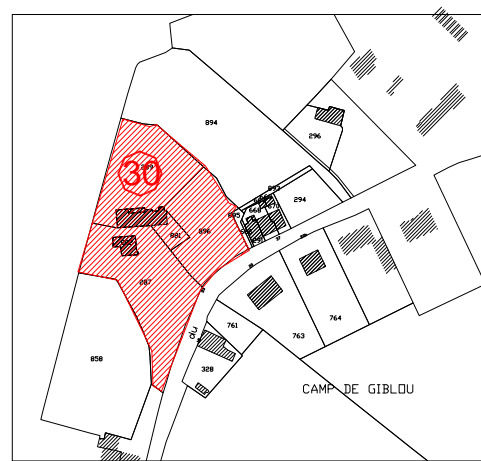
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition, menuiseries) et abords.



33 Rue du Camp de Giblou

Parcelles cadastrales n° 287, 289, 881, 882, 896



ELEMENT BÂTI N°31

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux pans avec demi-
croupe en ardoises.
Cheminée en briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
briques et encadrement pierre, le
tout peint.
Menuiseries et volet en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haies végétales, parcelle entourée
de pâture et très visible depuis les
différentes voies publiques.

Eléments à caractère dénaturant

volumes ajoutés

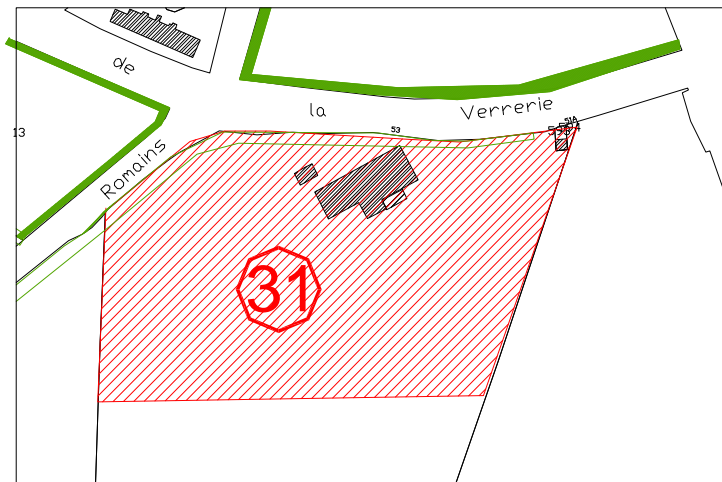
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition,
menuiseries, volets) et abords.



53 Rue de la Verrerie Blanche

Parcelles cadastrales n° 595



ELEMENT BÂTI N°33

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement et plus
ou moins parallèle à la voie.

Toitures :

Couverture à deux versants parallèle
à la voie, ardoise de fibrociment,
cheminée en briques, lucarnes à
croupe arrondie, joue en ardoises.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre
avec chaînage et encadrement en
briques et pierres.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Grillage doublé d'une haie végétale,
parcelle arborée.

Éléments à caractère dénaturant

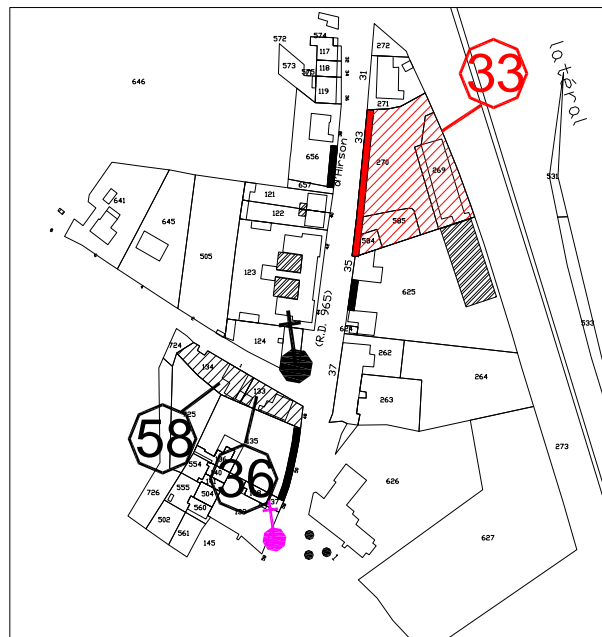
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition de la façade,
menuiseries, volets) et abords.



33 Rue d'Hirson

Parcelles cadastrales n° 269-270



ELEMENT BÂTI N°34

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait et entouré de pâture.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, lucarne à la capucine
(croupe arrondie), joues et
couverture en ardoises.
Cheminée en briques rénovée.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre et
briques.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Grillage doublé d'une haie végétale.
Parcelle arborée et entourée de
pâture. forte végétation en façade.

Éléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines
clôtures

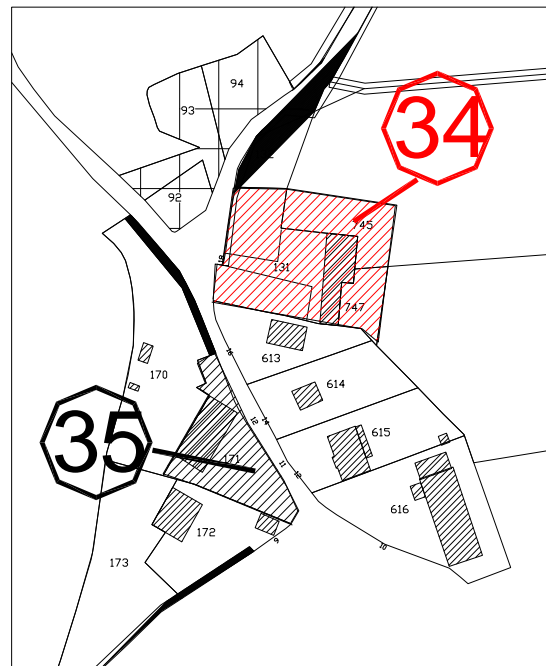
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



18 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 131, 745, 747



ELEMENT BÂTI N°35

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait et entouré de pâture.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, cheminée en brique

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre et
briques.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Grillage doublé d'une haie végétale.
Parcelle arborée et entourée de
pâturage.

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines
clôtures

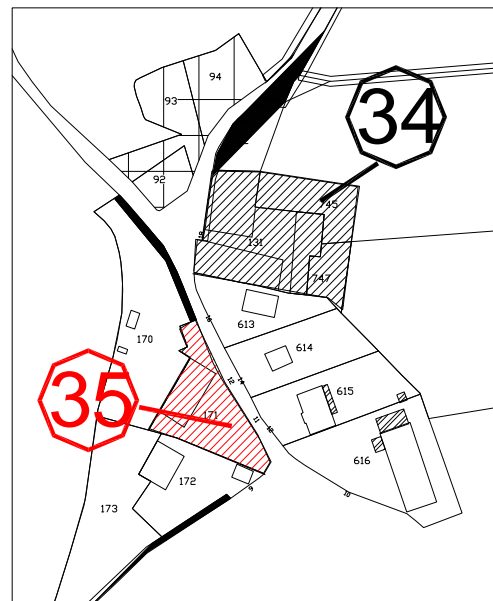
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



11-12 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 171



ELEMENT BÂTI N°36

Type et implantation :
Bâtiment d'habitation en R+C situé en retrait d'alignement.

Toitures :
Couverture à quatre pans avec brisis et terrassons en ardoises de fibrociment, arêtier zinc, cheminées en briques (reprises des maçonnerie en mortier de ciment), lucarnes type œil de bœuf en zinc façonné (situées dans le brisis).

Façade :
Maçonnerie en brique nettoyée et rejointoyée.
Menuiseries et volet en bois peint

Clôtures et plantations :
Mur bahut en briques pleines nettoyées et partiellement rejointoyées, grille en métal.

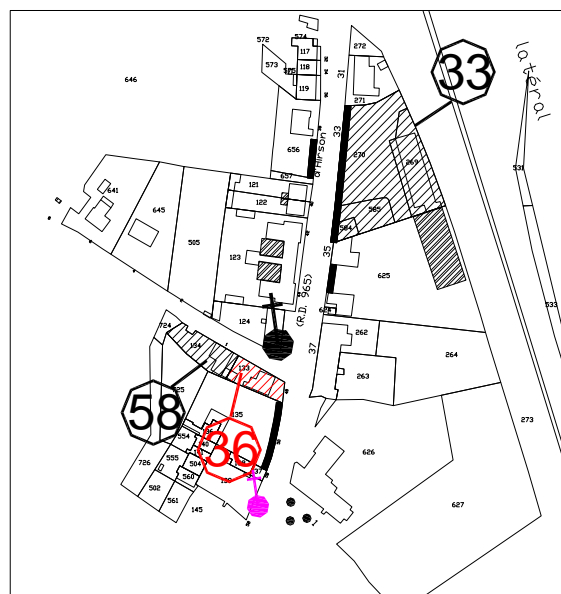
Eléments à caractère dénaturant

Enjeux
Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, modénature) et abords.



48 Rue d'Hirson

Parcelles cadastrales n° 133



ELEMENT BÂTI N°37

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère rénovée. Ensemble parallèle à la voie situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises artificielles. Cheminée en brique rénovée.

Lucarnes rénovées de type lucarne à la capucine, façade bois, joues et couvertures en ardoises.

Façade :

Maçonnerie en briques avec chaînage et encadrement pierre, appuis en pierre, linteau filant. Menuiseries en PVC blanc avec volets roulants.

Clôtures et plantations :

Mur clôture d'origine constitué d'un mur bahut en maçonnerie de briques surmonté d'une grille en fer forgée, le tout doublé d'une haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

Menuiseries en PVC blanc avec volets roulants

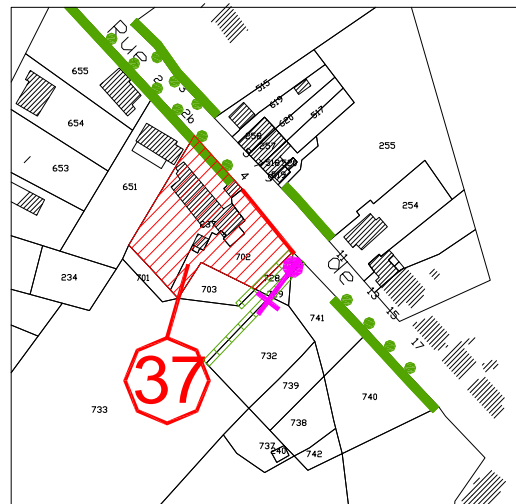
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, impostes) et abords.



4 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 237, 702



ELEMENT BÂTI N°38

Type et implantation :

Habitation traditionnelle en R+1+C située à l'alignement et marquant sensiblement la perspective de la rue.

Toitures :

Couverture à deux versants avec demi croupe, débords de toit, coyaux, épis de faîtage, cheminée en briques, lucarnes bois avec couverture en ardoises.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines, soubassement en pierres et maçonnerie enduite. Menuiserie en bois peint, persiennes métalliques.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie enduite, surmonté de lisses en métal.

Eléments à caractère dénaturant
parabole

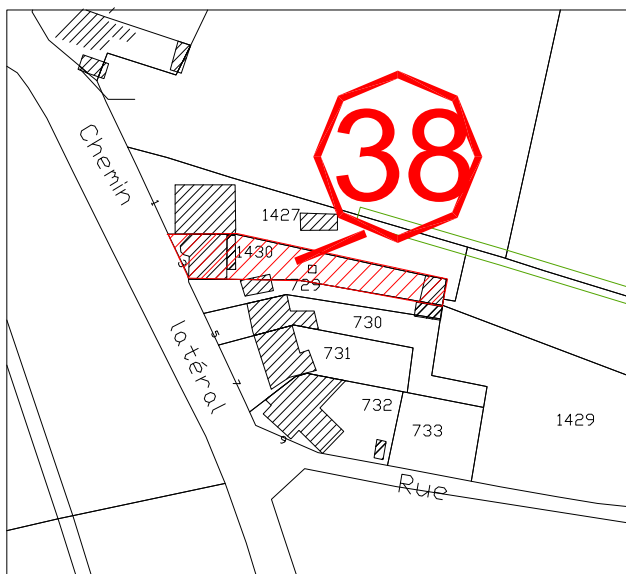
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition des façades, modénature, menuiseries) et abords.



3 Chemin Latéral

Parcelles cadastrales n° 1430



ELEMENT BÂTI N°39

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel en R+C
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants avec
demi-croupe, parallèle à la rue.
Ardoises de fibrociment, faîtage en
terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement en pierres bleues,
partie de pignon en briques
Menuiseries en PVC avec volet
roulant.

Clôtures et plantations :

Haie végétale d'essence hexogène.

Éléments à caractère dénaturant

Haie

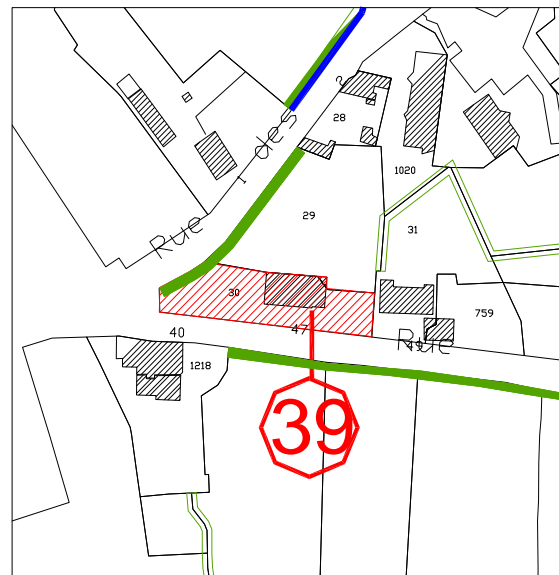
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



47 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 30



ELEMENT BÂTI N°40

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel rénové en R+C situé à l'alignement sur rue.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec partie arrière en extension. Versant sur rue avec brisis et terrassons, versant arrière couverture à une pente.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique, appuis de fenêtre en maçonnerie peinte. Menuiserie en PVC avec volet roulant.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Menuiserie en PVC avec volet roulant.

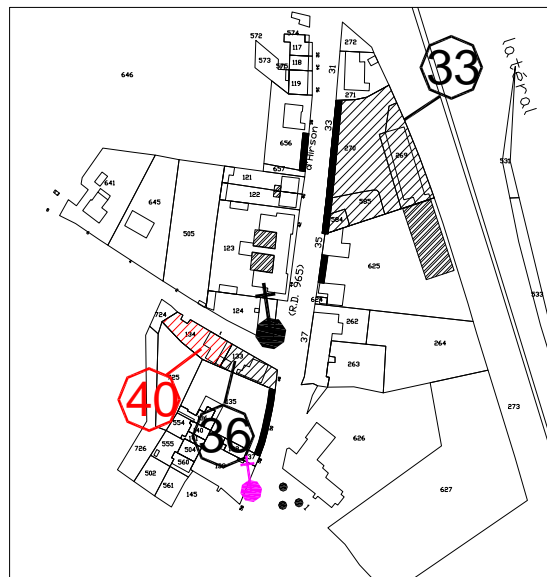
Enjeux

Préservation de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, modénature) et abords.



1 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 134



ELEMENT BÂTI N°41

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

De part le relief, cette maison est
très visible depuis l'espace public et
forme (avec la fiche n°42, 43) la
perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises de fibrociment avec léger
coyaux, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
chaînage et encadrement brique et
pierres bleues.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture
formée par une haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant
volumes ajoutés

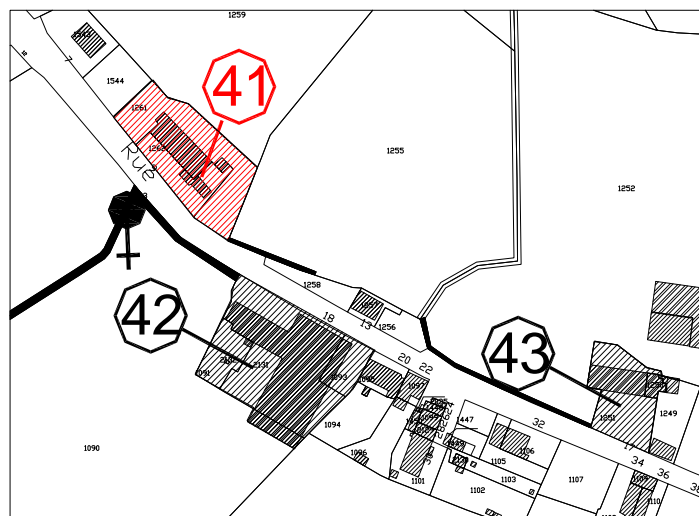
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (conserver la lisibilité des
fonctions agricoles) et abords.



9 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 1262



ELEMENT BÂTI N°42

Type et implantation :

Ensemble de corps de ferme traditionnelle en "L".

De part le relief, cette maison est très visible depuis l'espace public et forme (avec la fiche n°41, 43) la perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Bâtiment principal, couverture à deux versants parallèle à la rue, avec quart de croupe, cheminée en briques rénové et lucarne rampante bois, joues et couverture en ardoises de fibrociment. Ensemble de la couverture en ardoises de fibrociment

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

haie

Eléments à caractère dénaturant

lucarne de toit

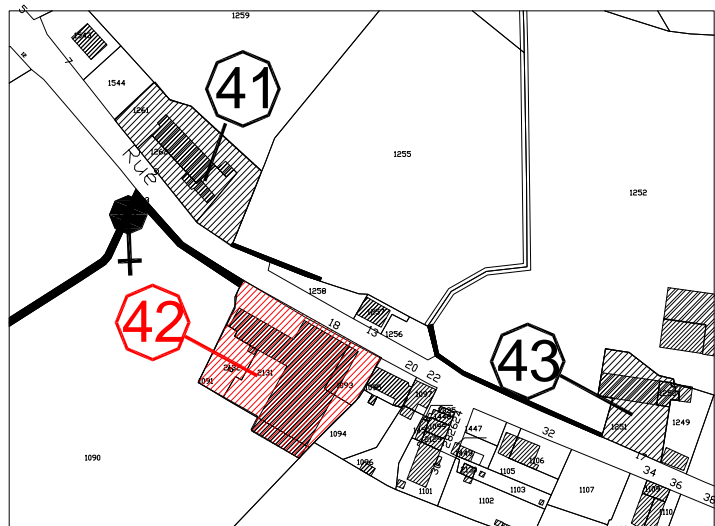
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, modénature) et abords.



18 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 2132-2131-1093-1091



ELEMENT BÂTI N°43

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.
Cette maison forme (avec les fiche n°41, 42) la perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec léger coyau, cheminée briques, lucarnes rampantes en bois, joues en ardoises de fibrociment et couverture en zinc.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Grillage, lucarnes.

Eléments à caractère dénaturant

clôture, lucarnes

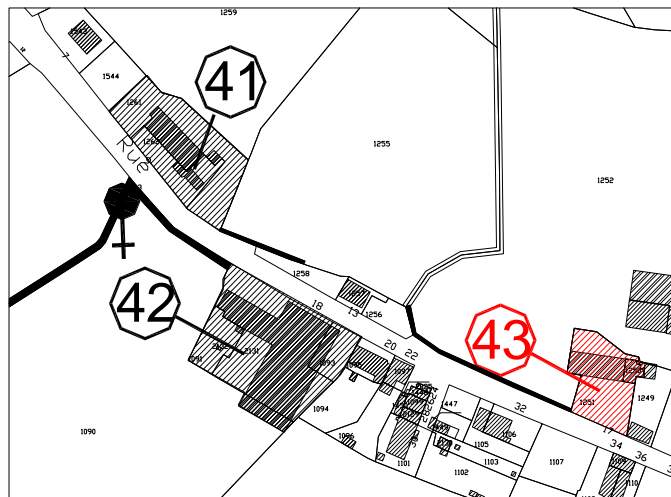
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (conserver la lisibilité des fonctions agricoles) et abords.
Façade urbaine



17 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 1250-1251



ELEMENT BÂTI N°44

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel de type longère en R+C situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants parallèles à la rue en ardoises, cheminée récente en briques, châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie briques pleines, soubassement et chaînage horizontal en pierres, encadrement de baies en briques et pierres, linteau filant.

Menuiseries diverses en bois avec volet roulant

Clôtures et plantations :

Grille métallique.

Éléments à caractère dénaturant

volets roulants

Enjeux

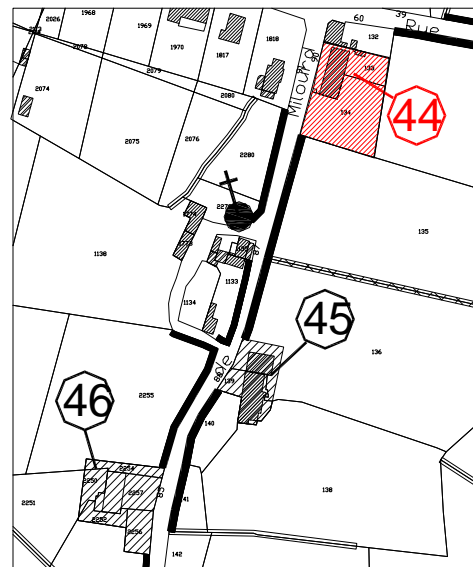
Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade, volets)et abords.

Facade urbaine



90 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 133-134



ELEMENT BÂTI N°45

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises avec demi-croupe et léger
coyau, cheminées brique, châssis de
toit.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
chaînage et encadrement brique et
pierres bleues. Partie rénovée en
briques, création d'ouvertures.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Modification des ouvertures (porte
de garage)

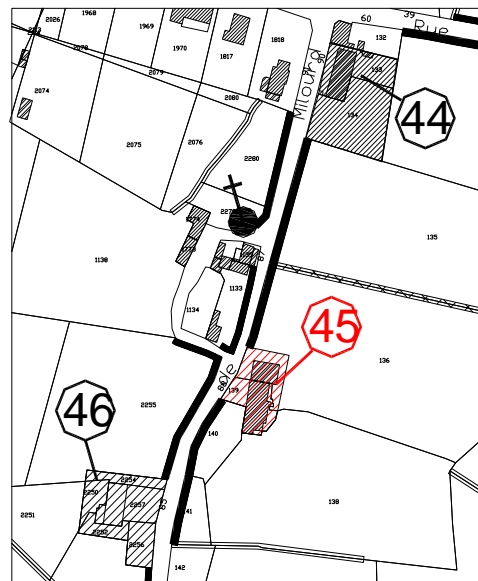
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition de la façade,
conserver la lisibilité des fonctions
agricoles) et abords.



88 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 136-139



ELEMENT BÂTI N°46

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises de fibro-ciment avec léger
coyau, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
chaînage et encadrement brique et
pierres bleues.

Menuiseries en bois peint ou vernis.

Clôtures et plantations :

Grillage et haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

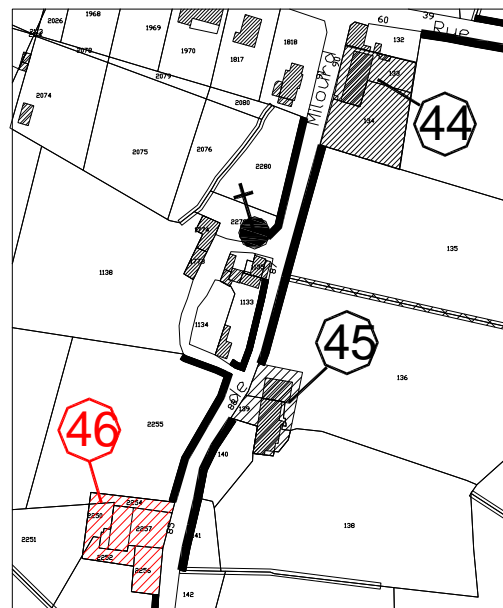
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



85 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 2250-2252-
2254-2256-2257



ELEMENT BÂTI N°47

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises avec léger coyau,
cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
chaînage et encadrement brique et
pierres bleues.

Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture
formée par une haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

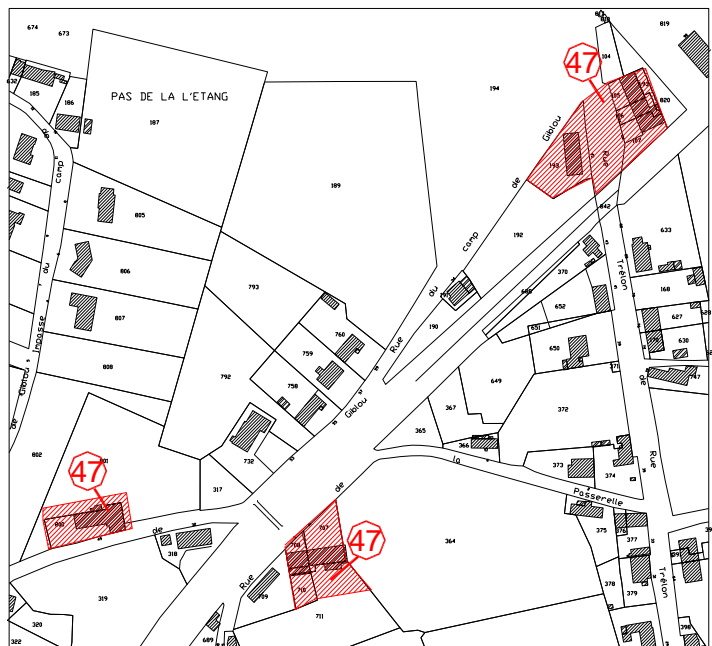
Altération de l'entité par certaines
clôtures

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.

Rue du Camp de Giblou

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°48

Type et implantation :

Ensemble de corps de ferme disposés en "L".

Toitures :

Couvertures à deux versants avec demi-croupe en ardoises de fibrociment.

Cheminées en briques peintes.

Façade :

Maçonnerie brique et pierre peinte
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haies végétales, pâture et potager.

Éléments à caractère dénaturant

clôtures, volumes ajoutés

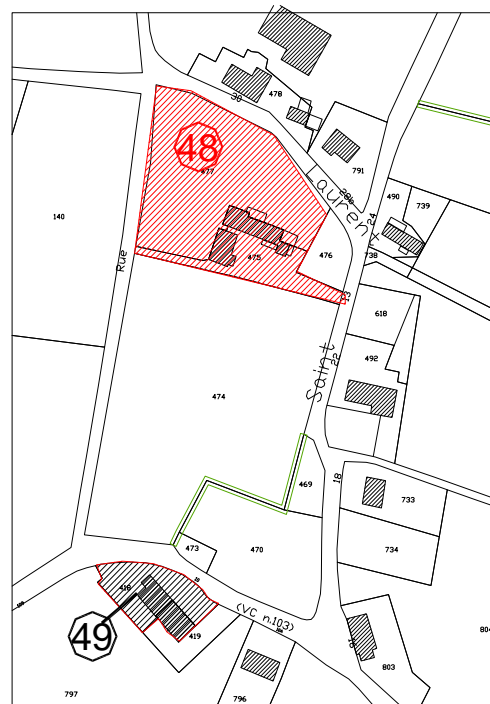
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



13 Rue Saint Laurent

Parcelles cadastrales n° 475-477



ELEMENT BÂTI N°49

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, brique.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
chaînage et encadrement brique et
pierres bleues.

Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture
formée par une haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

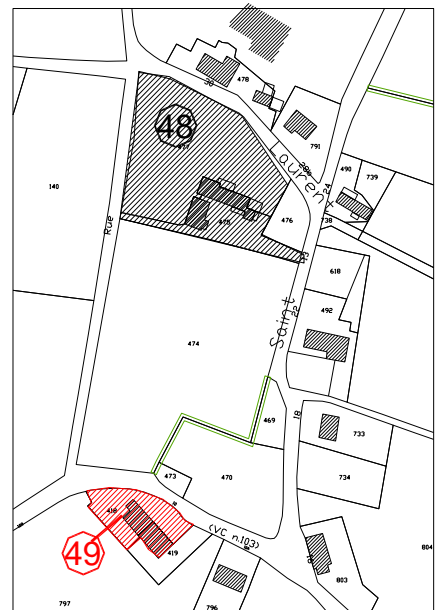
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition de la façade,
volets) et abords.



10 Rue Saint Laurent

Parcelles cadastrales n° 418



ELEMENT BÂTI N°50

Type et implantation :

Grand ensemble de corps de ferme avec habitation type « maison de maître ».

Etat de vétusté avancé.

Toitures :

Couverture avec brisis et terrassons en ardoises avec débords et bracons en bois, cheminées en briques, lucarnes à deux pans situées dans le brisis, épis de faîtage.

Façade :

Maçonnerie briques pleines avec ornements, chaînage d'angle, encadrement en briques et pierres. Garde-corps en fer forgé et lisse bois, marquise
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines clôtures

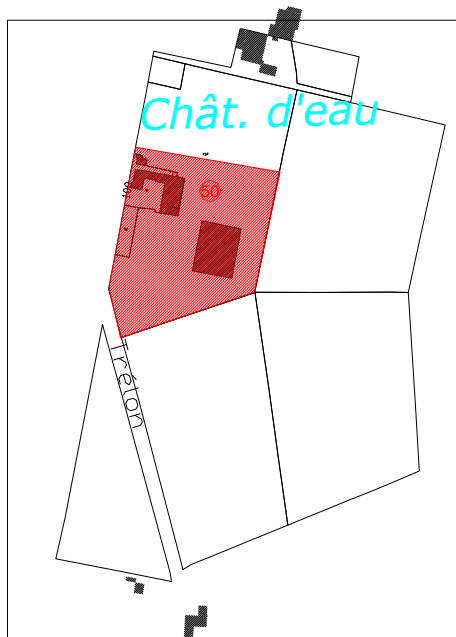
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition des façades, modénature) et abords.



100 Rue de Trélon

Parcelles cadastrales n° 51-52



ELEMENT BÂTI N°51

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé à l'alignement, marque le
carrefour.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises de fibro-ciment avec léger
coyau, et demi croupe, cheminée
brique.

Façade :

Façade disparate
Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant

Réparations de la façade

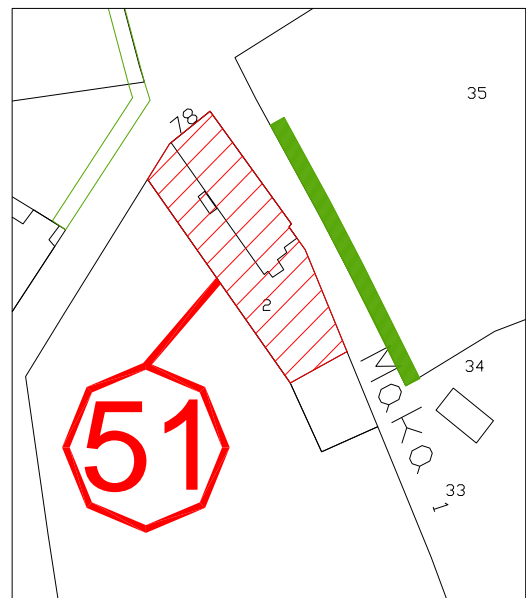
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



78 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 2



ELEMENT BÂTI N°52

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel situé à l'alignement de type R+C.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibrociment avec léger coyau et demi croupe, cheminée brique.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues. Ornementation en brique
Menuiseries en bois peint.
Enduit sur rue
Volets divers

Clôtures et plantations :

Éléments à caractère dénaturant

Ravalement

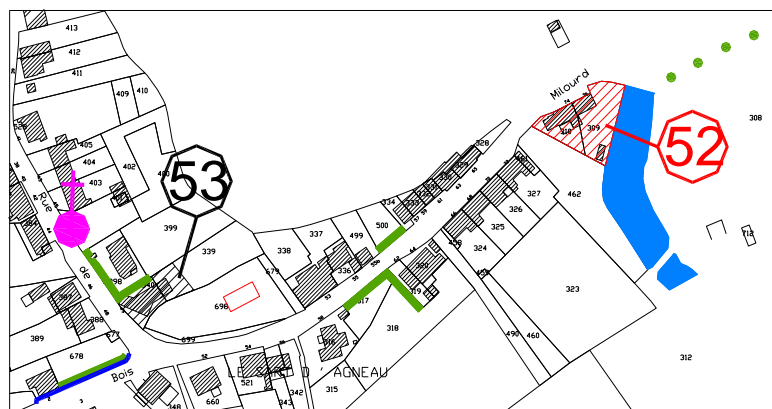
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition de la façade) et abords.



74 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 309-310



ELEMENT BÂTI N°53

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type maison de bourg situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibrociment, cheminée brique.

Faîtage en terre cuite

Tabatière

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois peint, volets à écharpe.

Ornementation

Clôtures et plantations :

Pas de clôture.

Éléments à caractère dénaturant

volets en écharpe

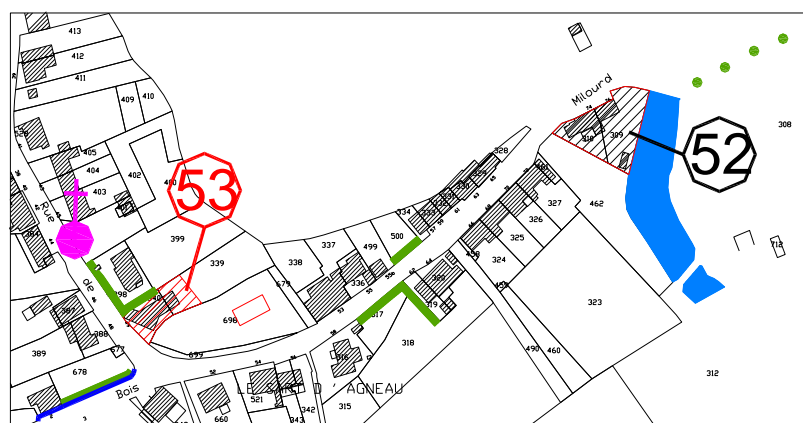
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments et abords.



49 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n°339



ELEMENT BÂTI N°54

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises de fibro-ciment et demi
croupe
Lucarne axée sur l'entrée

Façade :

Maçonnerie enduite.

Clôtures et plantations :

.

Divers

Sur l'emprise de l'ancien château de
la Lobiette

Éléments à caractère dénaturant

Ravalement

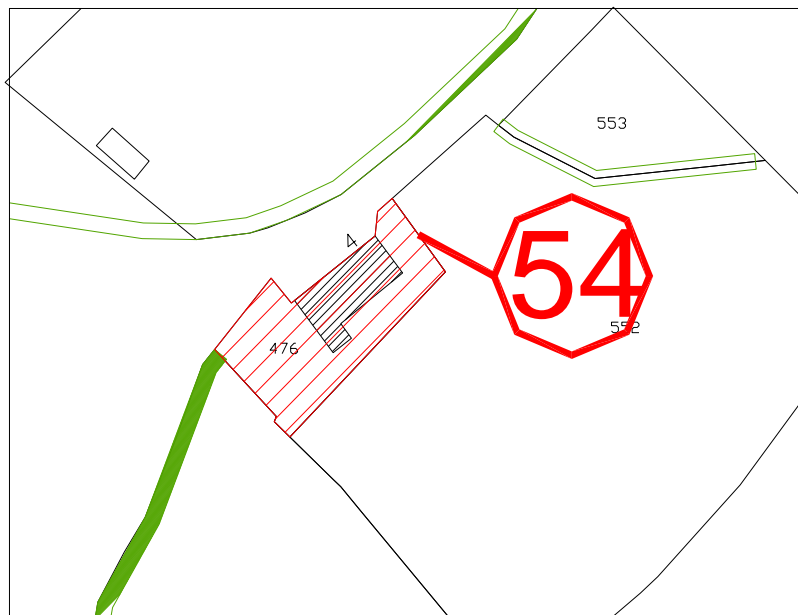
Enjeux

Préservation de la forme urbaine :
bâtiments et abords.



4 Rue de la Lobiette

Parcelles cadastrales n° 476



ELEMENT BÂTI N°55

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.
Bâtiment dit de la "pêcherie"

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises de fibro-ciment avec
coyaux, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement pierres bleues.
Ornementation en brique
Menuiseries en bois peint.
Corniche en brique

Clôtures et plantations :

Clôture formée par une haie
végétale.

Eléments à caractère dénaturant

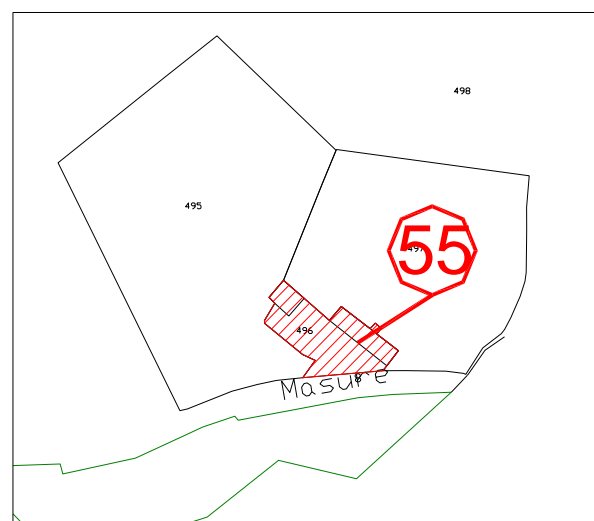
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (conserver la lisibilité des
fonctions agricoles, composition de
la façade) et abords.



8 chemin de la Masure

Parcelles cadastrales n° 496



ELEMENT BÂTI N°56

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, brique.
Lucarne

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.

Menuiseries en bois peint.

Corniche en brique

Clôtures et plantations :

clôture formée par une haie
végétale.

Éléments à caractère dénaturant

porte du garage

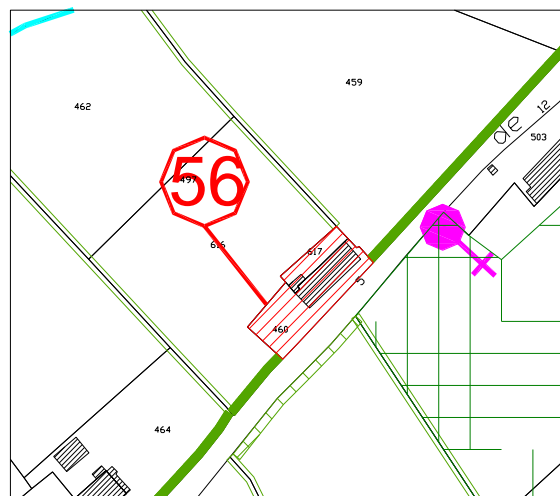
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



Rue

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°58

Type et implantation :
Ancienne forge (?).

Toitures :
Couverture à deux versants en ardoises avec coyau et demi croupe, cheminée brique lucarnes

Façade :
Maçonnerie brique
Ornementation
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :
Grille d'entrée.

Eléments à caractère dénaturant

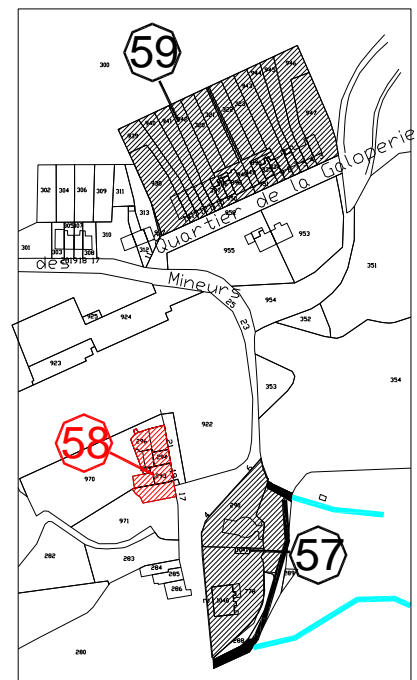
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale (témoignage de l'ancienne activité) : bâtiments (composition des la façade, modénature, clôture) et abords.



17-19-21 Rue de la Galoperie

Parcelles cadastrales n° 293-294-295-296



ELEMENT BÂTI N°59

Type et implantation :

Ensemble d'habitations, de type logement ouvrier
Maisons accolées (R+1+C) situées en retrait d'alignement.

Toitures :

Couvertures généralement en tuile à deux pans parallèles à la rue, cheminées en briques.

Lucarnes

Façade :

maçonnerie brique parfois enduite, Menuiseries divers.

Clôtures et plantations :

divers.

Éléments à caractère dénaturant

Ravalement, paraboles

Enjeux

Préservation de la forme urbaine (harmonie de l'ensemble) et de la qualité architecturale : bâtiments et abords.



Quartier de la Galoperie

Parcelles cadastrales n°

ELEMENT BÂTI N°60

Type et implantation :

Maison de ville R+C en retrait d'alignement

Toitures :

Couverture en ardoise avec brisis et terrasson. Epis de faitage
Chéneau habillage bois.
Lucarne en bois dans le brisis, couverture en ardoise Arêtier à joint fermé.
Cheminées en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie enduite. Soubassement marqué.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille

Eléments à caractère dénaturant

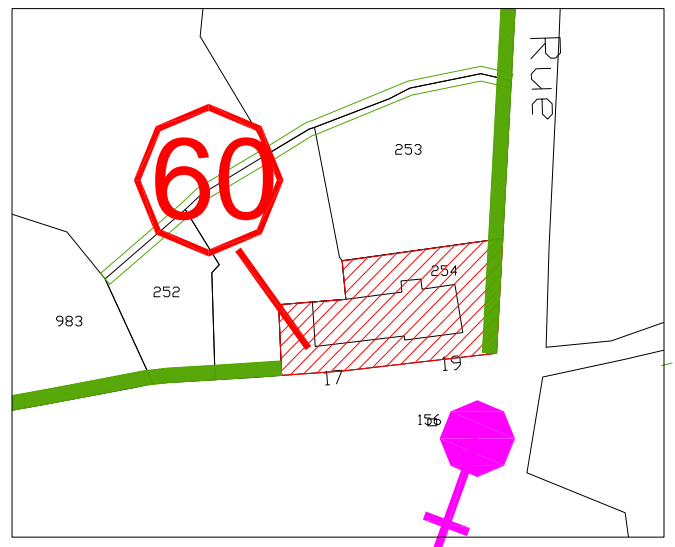
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (composition des façades, modénature, clôture)et abords.



17-19 Rue des Anorettes

Parcelles cadastrales n° 254



ELEMENT BÂTI N°61

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé à l'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
fibrociment, cheminée brique,
châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.

Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

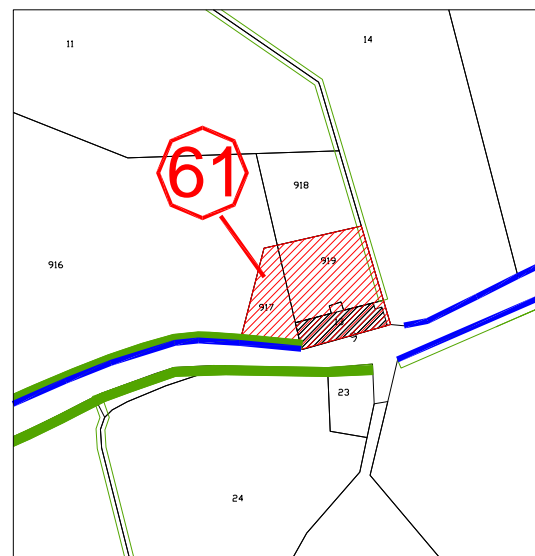
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition des façades,
conserver la lisibilité des fonctions
agricoles) et abords.



9 Rue des Anorettes

Parcelles cadastrales n° 13-917-919



ELEMENT BÂTI N°62

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises et fibrociment avec demi-
croupe, cheminée brique, faitage en
terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.
Menuiseries en bois verni.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

Altération de l'entité par certaines
clôtures

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (conserver la lisibilité des
fonctions agricoles) et abords.



3-5 Rue du Pont des Boeufs

Parcelles cadastrales n° 540-541



ELEMENT BÂTI N°63

Type et implantation :
Bâtiment traditionnel situé en retrait d'alignement.

Toitures :
Couverture à deux versants en ardoises fibro ciment et demi croupe, cheminée brique.

Façade :
Maçonnerie brique enduite
Menuiseries en bois.

Clôtures et plantations :

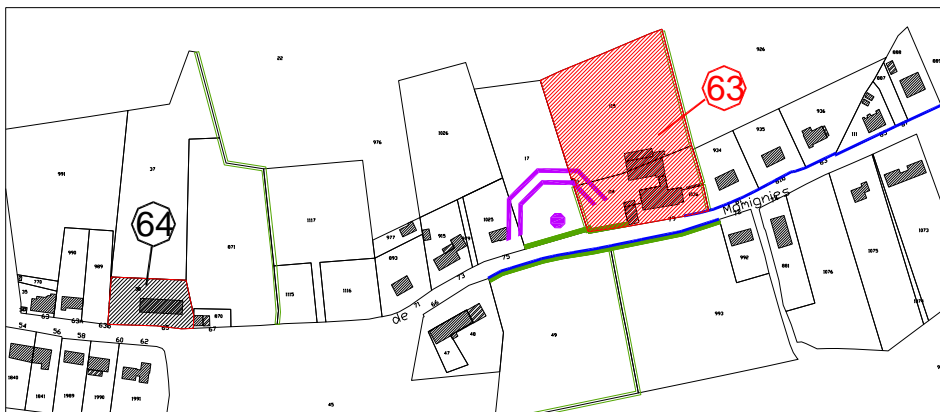
Eléments à caractère dénaturant

Enjeux
Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (conserver la lisibilité des fonctions agricoles) et abords.



79 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 114-115-1036



ELEMENT BÂTI N°64

Type et implantation :

Ferme en "L" situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises à la, cheminée brique.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :

Eléments à caractère dénaturant

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale : bâtiments (conserver la lisibilité des fonctions agricoles) et abords.



65 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 38



ELEMENT BÂTI N°65

Type et implantation :
Ecole de type R+1+C

Toitures :
Couverture en ardoise à 2 pans,
parallèle à la rue.
Cheminées brique.

Façade :
Maçonnerie brique et appui en pierre
bleue

Clôtures et plantations :
Mur bahut, pile et lisse horizontale

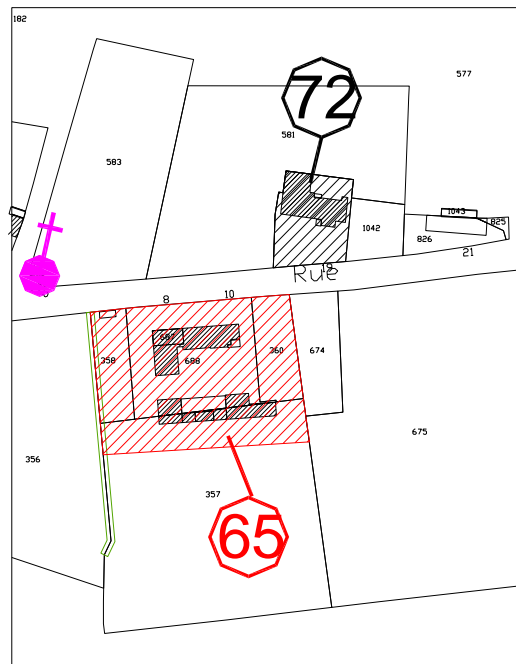
Éléments à caractère dénaturant
Clôtures, menuiseries

Enjeux
Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition des façades,
modénature) et abords.



8-10 Rue du Roi Albert 1er

Parcelles cadastrales n° 688-687-358-360



ELEMENT BÂTI N°66

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement. Marque
le carrefour

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, brique.
Lucarnes

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.
Menuiseries en bois verni.

Clôtures et plantations :

Grillage

Eléments à caractère dénaturant

Volumes ajoutés

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (conserver la lisibilité des
fonctions agricoles) et abords.



20 Rue du Point du Jour

Parcelles cadastrales n° 237



ELEMENT BÂTI N°67

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement,
perpendiculaire à la voie.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises et fibro ciment, cheminée
brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.

.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments et abords.



8 Ruelle Vitou

Parcelles cadastrales n° 1177-1178



ELEMENT BÂTI N°68

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement,
parallèle à la voie.

Toitures :

Couverture à quatre versants en
ardoises fibro ciment, cheminée
brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en moellons, pile et lisse.

Eléments à caractère dénaturant

Volets en écharpe

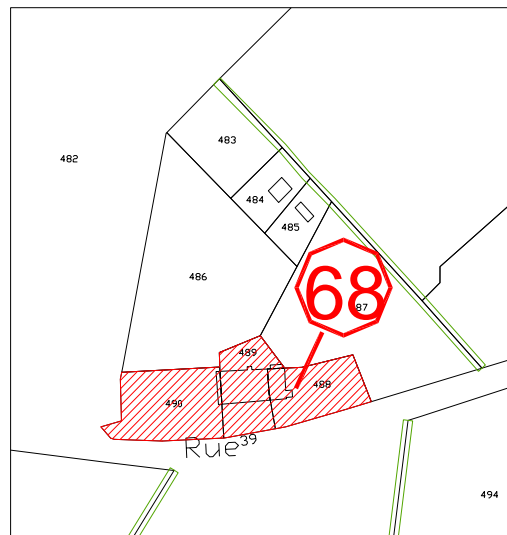
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition des façades,
volets) et abords.



39 Rue des Anorelles

Parcelles cadastrales n° 488-489-490



ELEMENT BÂTI N°69

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises fibro ciment avec demi-
croupe, cheminée brique, faitage en
terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre,
encadrement brique et pierres
bleues.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.

Eléments à caractère dénaturant

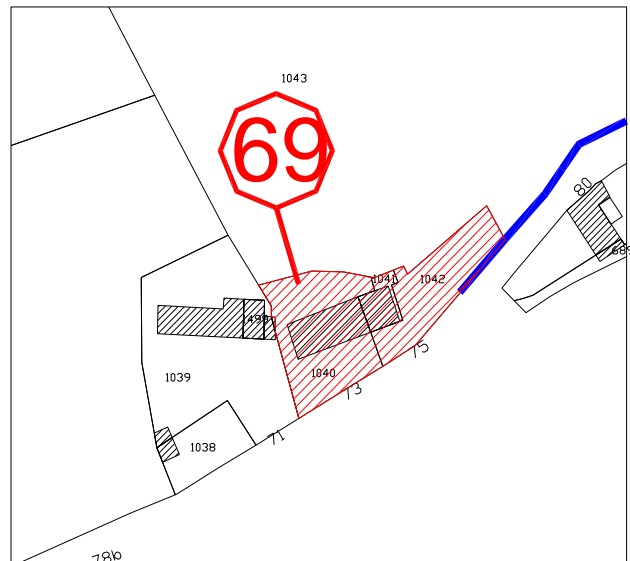
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition des façades,
menuiseries) et abords.



73-75 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 1040-1041-1042



ELEMENT BÂTI N°70

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises fibro ciment, cheminée
brique.

Façade :

Maçonnerie en brique peinte,
encadrement brique et pierres
bleues (?).

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

grillage

Eléments à caractère dénaturant

clôture

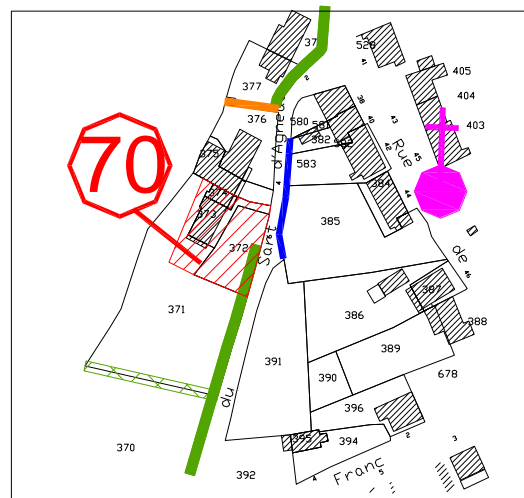
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (composition des façades,
menuiseries, volets)et abords.



6 Rue du Sart Agneau

Parcelles cadastrales n° 372-373-374



ELEMENT BÂTI N°71

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère
situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en
ardoises, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en maçonnerie de
brique pleine, appuis et linteaux en
pierres bleues.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en moellons, pile et lisse

Eléments à caractère dénaturant

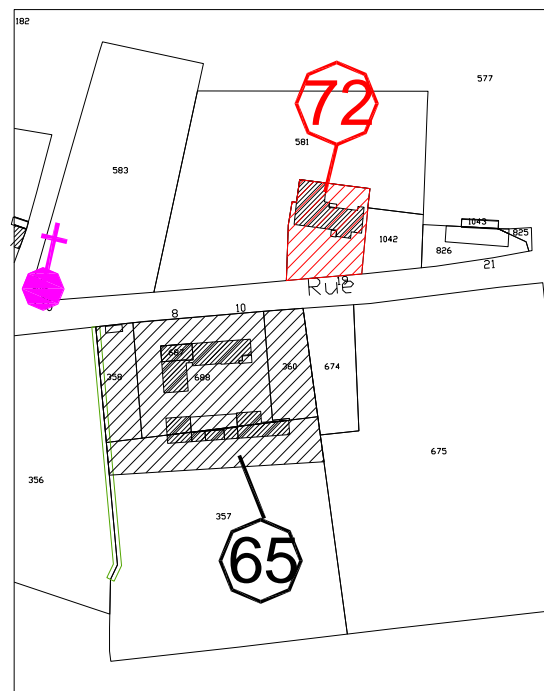
Enjeux

Préservation de la forme urbaine et
de la qualité architecturale :
bâtiments (conserver la lisibilité des
fonctions agricoles, menuiseries) et
abords.



19 Rue du Roi Albert 1er

Parcelles cadastrales n° 581



PRESERVATION DES HAIES au titre du L153-23

La préservation du bocage, élément identitaire de l'Avesnois est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs et des élus du territoire.

Le maillage bocager au-delà de son intérêt paysager, présente des fonctions multiples, primordiales à l'équilibre de l'espace rural :

- **L'enclosure des parcelles** des exploitations agricoles,
- **La lutte contre l'érosion des sols** par le ruissellement des terres cultivées,
- **La protection du bétail** contre les intempéries,
- **La constitution de véritables corridors écologiques** pour la faune.

A la demande des communes qui souhaitaient dans le cadre de leur document d'urbanisme protéger le bocage, le Parc naturel régional de l'Avesnois a mis en place une démarche de protection concertée du maillage bocager. Ce travail s'inscrit dans les objectifs de la **Charte du Parc** plus particulièrement dans le cadre du **Plan Bocage**.

Cette méthode s'appuie sur une analyse des haies suivant quatre critères définis en concertation avec la Chambre d'agriculture :

- **Les haies hautes boisées,**
- **Les haies bordant les routes et les chemins,**
- **Les haies intégrant le bâti,**
- **Les haies anti-érosives.**

Cette analyse a pour objectif de quantifier et qualifier le maillage bocager de la commune et de définir en concertation avec les acteurs locaux le maillage à préserver en priorité. En effet, la combinaison des différents critères permet d'identifier les haies ayant un rôle plus ou moins important.

Cette analyse du maillage bocager sert de support à une réunion de concertation avec les agriculteurs exploitant sur la commune. L'objectif de cette réunion avec les exploitants agricoles est de définir une proposition de maillage bocager à intégrer au PLU qui assure un équilibre entre le développement du territoire et la pérennité du bocage. Aussi, certaines haies qui ne répondent pas à un des quatre critères peuvent être intégrées à la proposition car elles participent à la continuité du maillage bocager.

Après consultation des exploitants agricoles d'une durée moyenne d'un mois en Mairie, les haies identifiées dans la proposition, qui sont validées ou n'ont pas fait l'objet de remarques, sont intégrées au PLU.

La commune d'ANOR s'est engagée dans cette démarche en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois afin de préserver le cadre bocager de sa commune.

Les haies inscrites sont identifiées comme éléments paysagers à protéger et sont localisées au plan de zonage, les prescriptions de nature à assurer leur protection sont précisées dans le règlement.

PRESERVATION DES ORATOIRES ET CHAPELLES

Préambule

L'importance du patrimoine vernaculaire en Avesnois et à Anor.

La préservation du petit patrimoine rural de l'Avesnois est une nécessité partagée par l'ensemble des acteurs de ce territoire.

Témoin du passé et encore fortement ancré dans le territoire, il reflète le savoir-faire des générations précédentes qui ont adapté aux contraintes locales l'expression de leurs croyances, de leurs rites et de leurs usages.

Emprunts de caractéristiques et de particularisme régional, ces petits édifices constituent une richesse patrimoniale évidente et le socle d'une attractivité touristique.

Ce bien commun, par sa valeur de témoignage et par son potentiel de valorisation, mérite une attention toute particulière. En effet, chaque pièce est unique par elle-même et souvent par l'aménagement de ses abords.

Au-delà de sa valeur patrimoniale, le petit patrimoine constitue en outre des points de repères forts du paysage.

Par ailleurs, certains édifices, tels que les chapelles ou les grottes, peuvent constituer à leur échelle un refuge de biodiversité, voire un site de reproduction notamment pour les chauves-souris.

Parmi les édifices recensés en Avesnois, la ville d'Anor présente la particularité de comporter un nombre important d'oratoires et de chapelles (59 connus) édifiés sur une longue période historique et présentant un large panel des savoir-faire et des matériaux en usage au cours du temps. Ces édifices participent pleinement à la richesse patrimoniale et à l'attractivité touristique de la commune, ce que relève le Projet d'Aménagement et de Développement Durables élaboré dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme et dans lequel s'intègre ce recensement spécifique du petit patrimoine.

Un lien particulièrement fort existe entre les habitants d'Anor et leur patrimoine dit vernaculaire, et de nombreux édifices culturels font encore l'objet d'un entretien régulier, voire d'une restauration récente, et servent parfois encore de lieu de recueillement (oratoires, chapelles, grotte ou calvaire). Dans ce contexte, un travail important de recensement a d'ailleurs été entrepris avec le soutien du réseau associatif. Les éléments patrimoniaux identifiés lors de ce travail ont servi de support à l'élaboration de ce présent document.

Une nécessaire préservation du patrimoine.

En vue de la préservation du petit patrimoine Anorien, toute intervention sur ce type de bâti, allant de la simple mise en valeur à la restauration complète, nécessite une approche réfléchie et ordonnée au regard des matériaux et des techniques qui ont été utilisés lors de son édification, mais aussi en regard de la politique communale.

Pour cela, il convient d'abord de procéder par étapes : Observer et diagnostiquer, puis intervenir de manière adaptée (prendre les mesures d'urgence, se fixer des priorités). Si l'ampleur de la restauration l'exige, il faut alors prendre conseil auprès d'un professionnel du patrimoine.

Une protection réglementaire est en outre indispensable, dans le cadre du Code de l'Urbanisme et de ses articles L151-6, L151-7, et L151-19, car il est en effet important de ne pas commettre l'irréparable (un oratoire ayant disparu récemment) et de ne pas perdre l'authenticité de chacun des édifices repérés, justifiant le régime de protection mise en œuvre dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme d'Anor.

Article L151-6 : Les orientations d'aménagement et de programmation comprennent, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durables, des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

Article L151-7 : Les orientations d'aménagement et de programmation peuvent [...] définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur [...] le patrimoine.

Article L151-19 : Le règlement peut identifier et localiser les [...] monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

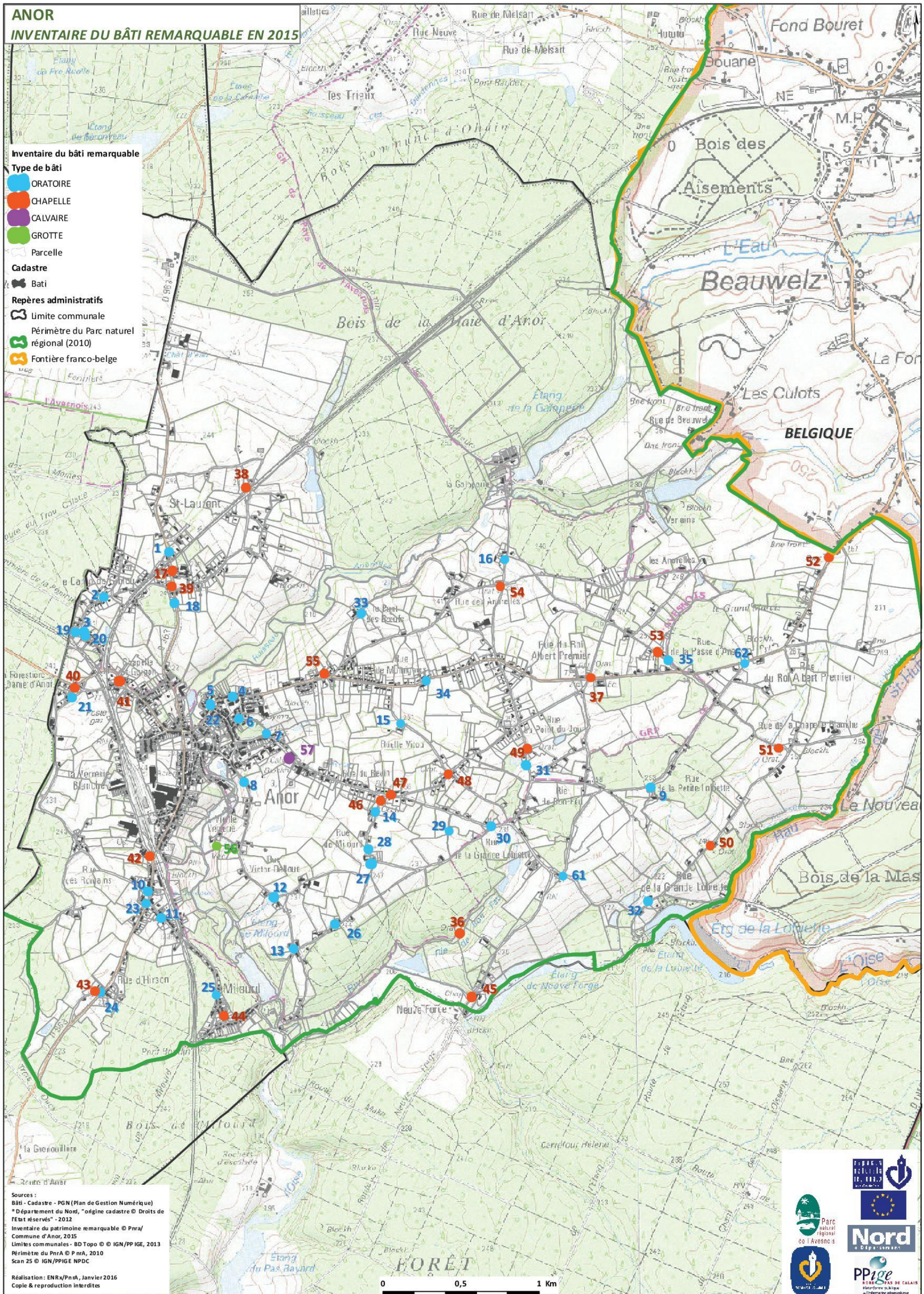
Petit patrimoine préservé

Le régime de protection porte sur le petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances à Anor :

- Le calvaire
- Les 23 chapelles
- Les 34 oratoires
- La grotte

Chaque élément protégé au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme est identifié et localisé dans la carte ci-après et fait l'objet d'une fiche descriptive reprise en fin de document.

Carte localisant les éléments protégés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme



Identification et localisation parcellaire de chaque élément protégés¹ :

Numéro	Typologie	Éléments complémentaires Adresse cadastrale	Parcelle : Section	Parcelle : N° dans la section
1	Oratoire	ND Bon Secours 86 rue de Trélon	A	104
2	Oratoire	ND de Liesse « Camp de Giblou »	A	302
3	Oratoire	ND Délivrance 12 Rue du Camp de Giblou	A	331
4	Oratoire	St Hubert Rue du Général de Gaulle	D	19
5	Oratoire	St Donat Place du Fort	Non cadastrée	
6	Oratoire	ND de Liesse Rue Léo Lagrange	Non cadastrée	
7	Oratoire	St Antoine de Padoue Rue St Roch	Non cadastrée	
8	Oratoire	St Joseph Rue Victor Delloue	ZM	101
9	Oratoire	ND de Liesse 4 Rue de la Petite Lobiette	ZI	1
10	Oratoire	ND de Liesse Rue des Romains	Non cadastrée	
11	Oratoire	ND de Bons Secours Rue de Milourd	E	702
12	Oratoire	ND de Liesse « Le Paradis »	ZM	22
13	Oratoire	St Fiacre et Joseph Rue Victor Delloue	Non cadastrée	
14	Oratoire	ND de Liesse Rue de Milourd	Non cadastrée	
15	Oratoire	Ste Anne Ruelle Vitou	ZN	29
16	Oratoire	ND Auxiliatrice Rue de la Galoperie	Non cadastrée	
17	Chapelle	ND du Bois « Pas de l'Étang »	A	168
18	Chapelle	ND Bons Secours 27 Rue de Trélon	A	381
19	Oratoire	ND Walcourt Rue du Camp Giblou	A	276
20	Oratoire	ND Sacré Cœur 15 rue du Camp Giblou	A	273
21	Oratoire	St Joseph « Saint Gorgon »	E	562
22	Oratoire	St Méen Place du Fort	Non cadastrée	
23	Oratoire	ND Auxiliatrice Rue d'Hirson	E	800
24	Oratoire	St Christophe Rue d'Hirson	Non cadastrée	
25	Oratoire	Ste Philomène « Taille des Lamarts »	E	439

¹ La numérotation reprend les numéros attribués lors du long recensement réalisé par l'association « Les Amis des Chapelles d'Anor ».

26	Oratoire	ND de la Salette 77 rue de Milourd	ZM	87
27	Oratoire	St Gerit Rue du Revin	ZM	37
28	Oratoire	Ste Marguerite Rue du Revin	ZK	17
29	Oratoire	ND des Malades 70 Rue du Revin	ZK	56
30	Oratoire	Ste Georges Rue du Revin	Non cadastrée	
31	Oratoire	Rue de la Carrière Rue du Rie de Bon Feu	ZE	28
32	Oratoire	ND de Lourdes 1 rue de la Grande Lobiette	ZI	16
33	Oratoire	ND de'Elbrowe 2 rue du Pont des Bœufs	ZC	60
34	Oratoire	Rue de Momignies	B	48
35	Oratoire	Rue de la Passe d'Anor	B	548
36	Chapelle	ND de Bons Secours La Neuve Forge	C	60
37	Chapelle	ND de Walcourt 19 Rue du Roi Albert 1 ^{er}	ZE	53
38	Chapelle	St Laurent 25 Pas de l'Etang	A	120
39	Chapelle	Ste Catherine 35 Rue de Trélon	A	374
40	Chapelle	St Benoît 63A Rue Gabriel Péri	E	803
41	Chapelle	St Gorgon	A	252
42	Chapelle	Ste Corneille 1 rue de la Verrerie Blanche	E	111
43	Chapelle	Ste Famille 47 rue d'Hisron	ZL	48
44	Chapelle	St Joseph 47 rue de Milourd	E	398
45	Chapelle	Grand Saint Esprit 18 rue de la Neuve Forge	C	84
46	Chapelle	ND du Bon Secours 90 rue de Milourd	C	133
47	Chapelle	ND de Walcourt Rue du Revin	D	1923
48	Chapelle	ND de la Délivrance Ruelle Vitou	Non cadastrée	
49	Chapelle	St Méen 1A rue de la Carrière	C	265
50	Chapelle	Notre Seigneur Rue de la Grande Lobiette	ZI	75
51	Chapelle	ND des Miracles, chapelle Blanche « Grande Lobiette »	ZI	24
52	Chapelle	St Hubert Bois Saint Hubert	ZH	82
53	Chapelle	St Benoît Rue de la Passe d'Anor	B	517
54	Chapelle	St Etton La Galoperie	ZC	32
55	Chapelle	ND du Mont Carmel 45 rue de Momignies	D	2425

56	Grotte	ND de Lourdes Rue de la Vieille Verrerie	Non cadastrée	
57	Calvaire	Rue du Revin	D	1263
61	Chapelle	Ste Rita Rue de la Grande Lobiette	ZK	52
62	Oratoire	St Hubert Rue Albert 1 ^{er}	Non cadastrée	

Mesures réglementaires

Sauf impératif technique ou sanitaire, les mesures de préservation et de mise en valeur mises en œuvre viseront à conserver les éléments et détails architecturaux, identitaires et patrimoniaux conformément au règlement du Plan Local d'Urbanisme et favoriser la reconstruction identique à l'état d'origine.

Conformément aux articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme, les éléments de patrimoine bâti remarquables protégés au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme dans cette présente orientation d'aménagement et de programmation sont soumis aux règles suivantes :

- Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou un ensemble de bâtiments repérés sont soumis à une déclaration préalable. Ils doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt ;
- En application de l'article R 421-28 du Code de l'Urbanisme doivent être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction identifiée comme devant être protégée dans cette Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- En cas de destruction, l'édifice devra être reconstruit à l'identique.

Préconisations générales visant à préserver le patrimoine repéré

Les préconisations établies dans cet Orientation d'Aménagement et de Programmation visent à favoriser un entretien adapté des abords et à guider toute autre intervention visant à conserver ou à mettre en valeur les éléments patrimoniaux identifiés dans ce document.

Observer et diagnostiquer : Relevé avant travaux

Le relevé permet de prendre connaissance de la nature des matériaux utilisés et la méthodologie de leur mise en œuvre.

On sait qu'auparavant le transport représentait une part non négligeable de leur coût, il en résulte que les matériaux utilisés sont très généralement d'origine locale, suffisants pour des édifices de petites dimensions.

De même, la mise en œuvre de ces matériaux répondait aux techniques traditionnelles de la période de construction de l'édifice (notamment avec l'usage de la chaux sous toutes ses formes) et aux contraintes spécifiques du chantier (qualité des matériaux, présence d'eau...).

Cette phase préalable aux travaux peut nécessiter de prendre les conseils d'un professionnel du patrimoine.

Intervenir de manière adaptée

Entretien courant

- Dégager les abords immédiats en taillant régulièrement la végétation susceptible de dégrader l'édifice (arbres, haie, herbes)
- Peindre autant que de besoin des ferronneries, les boiseries, les murs peints.
- Vérifier le fonctionnement de la serrurerie annuellement
- Vérifier le bon cheminement de l'eau sur le site et aux abords (annuellement).
- Vérifier le bon scellement des éléments hauts ou saillants.

Mesures d'urgence

- Mettre hors d'eau, bâcher la couverture
- Au besoin, protéger le public par une mise en sécurité adaptée des abords
- Démontez un élément dangereux ou consolidez jusqu'au sol (étalement) en cas de basculement ou de risque de chute

Valorisation/restauration

- Mettre hors gel des fondations si ce n'est pas le cas (-0m80)
- Remplacer les éléments non réparables ou disparus par des éléments neufs de la même nature que ceux d'origine, mais sans chercher à imiter l'usure des matériaux déjà en place.
- Restituer les éléments manquants (ferronnerie, couverture, maçonnerie...) en se référant aux édifices contemporains au sujet traités présents aux alentours et aux documentations disponibles ;

Conseil :

Il est recommandé de se référer aux publications du Parc naturel régional de l'Avesnois : Guide « Préserver et valoriser le petit patrimoine rural du Parc naturel régional de l'Avesnois »


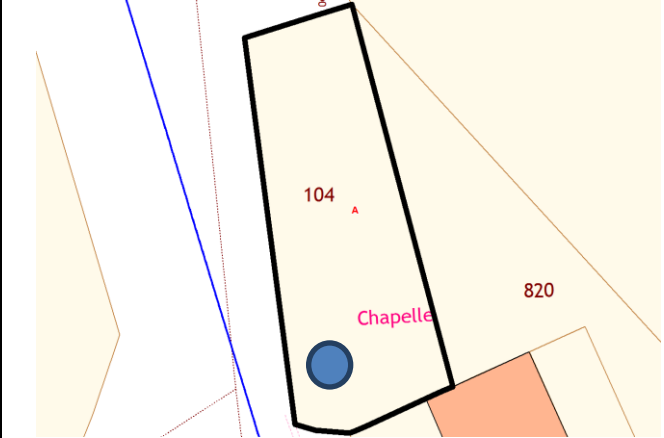



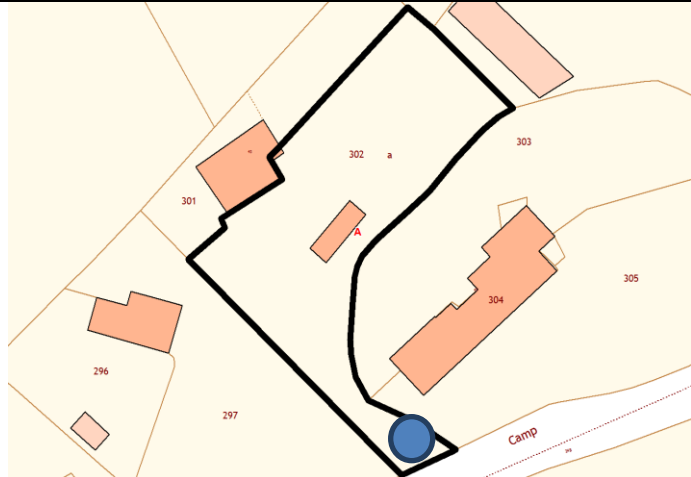
- Nettoyer les parements à l'eau sous pression ;
- Proscrire le sablage, trop agressif pour les matériaux anciens ;
- Rejoindre les maçonneries grâce aux techniques et aux matériaux utilisés lors de la construction de l'édifice ;
- Au besoin, coller à la résine des pierres éclatées pouvant être réparées ;
- Au besoin, peindre habilement le lettrage des dédicaces (gris foncé, noir, vieux rouge sur le calcaire marbrier). Les couleurs très contrastées par rapport au support sont proscrites.


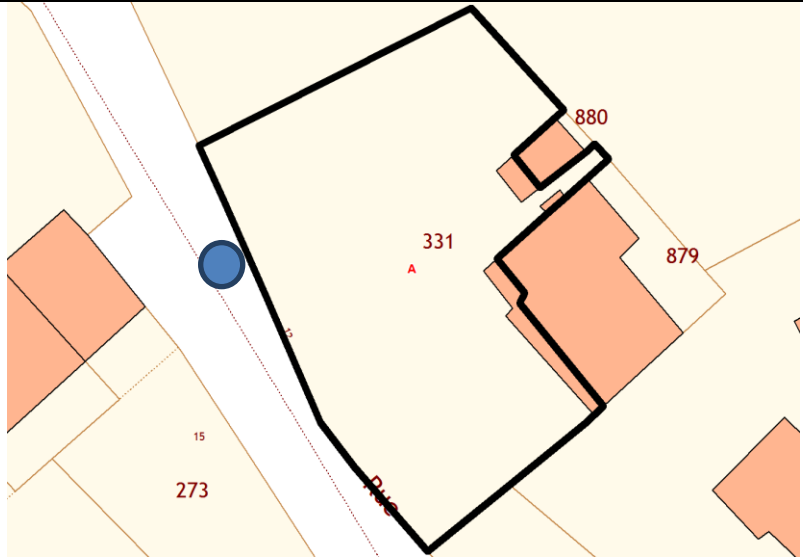
Intégration/traitement des abords


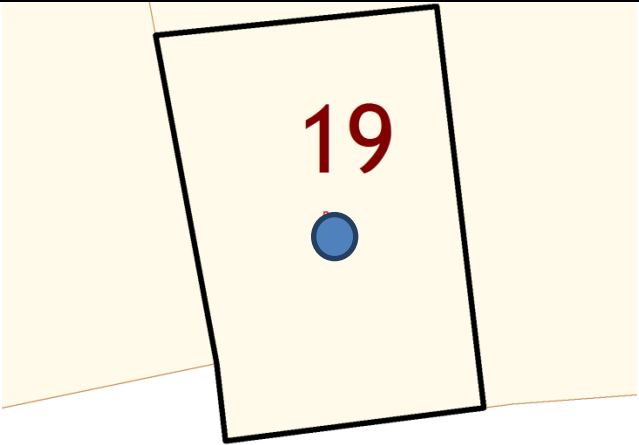
- Tailler des haies contiguës ou réimplanter des espèces végétales issues de la liste des essences locales préconisées dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme en remplacement de clôtures métalliques ;
- Si possible éloigner la signalisation verticale susceptible de masquer l'élément patrimonial repéré ;
- Privilégier un sol drainant, pelouse en milieu rural ou gravier ou pavage de teinte bleue en milieu urbain.
- Conserver le seuil ou le cheminement contemporain à l'édifice.
- Éviter les nouvelles constructions aux abords de l'édifice protégé en privilégiant les espaces de respiration autour du bâti.
- Dégager les accès permettant l'accès à la voie publique, lorsqu'ils existent.


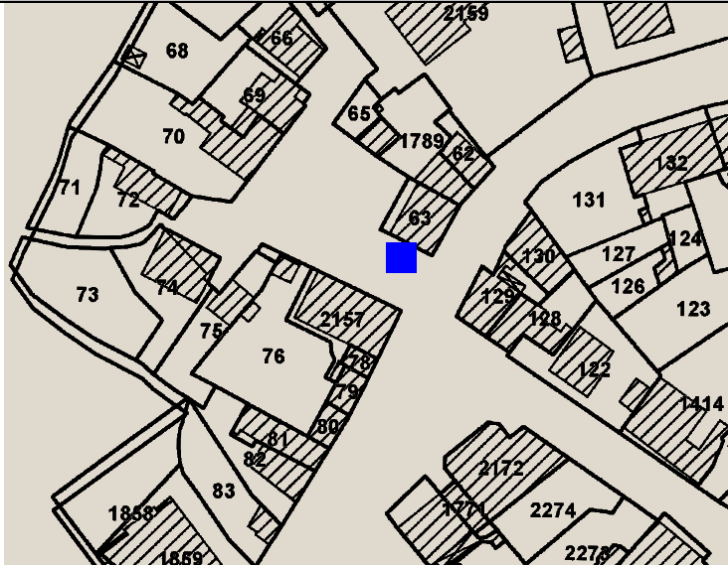
Fiches descriptives des éléments patrimoniaux protégés


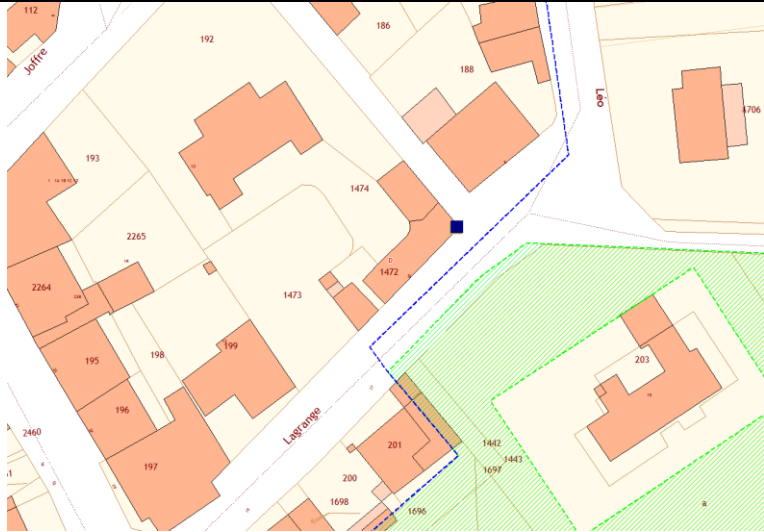
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	1		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 104		
Adresse cadastrale	Pas de l'Etang		
Description de l'édifice	Très bel oratoire en pierre bleue dédié à Notre Dame de Bon Secours.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


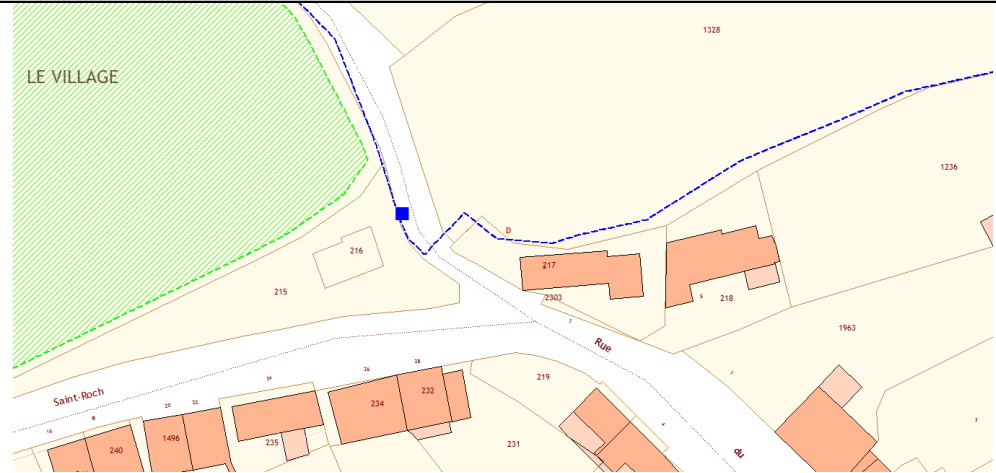
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	2	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 302		
Adresse cadastrale	Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue édifié en 1842 dédié à Notre Dame de Liesse		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


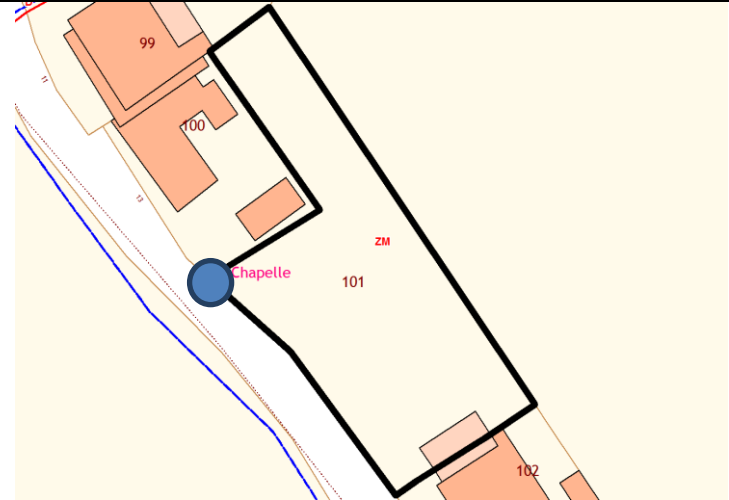
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	3		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 331		
Adresse cadastrale	12 rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue érigé en 1870 dédié à Notre Dame de la Délivrance		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


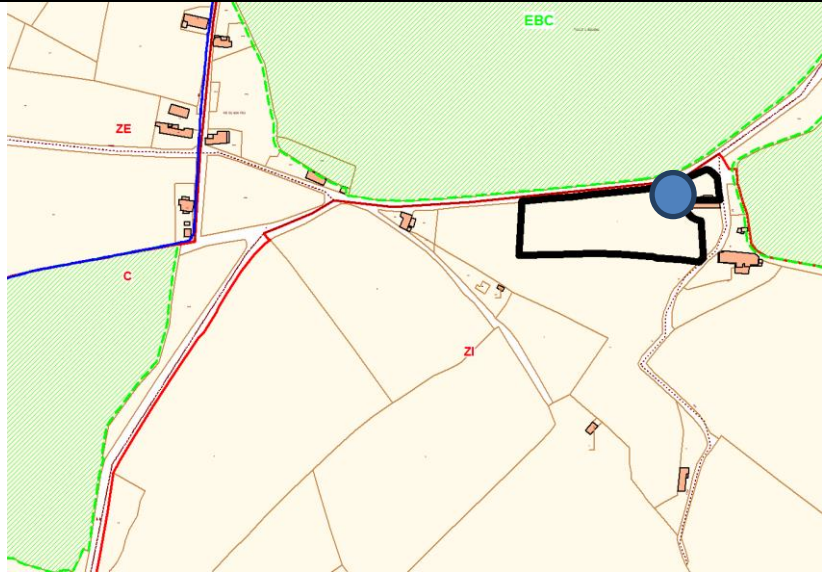
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	4		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	D 19		
Adresse cadastrale	Rue du Général De Gaulle		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue érigé en 1761 dédié à Saint Hubert, inséré dans la continuité d'un mur de clôture.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


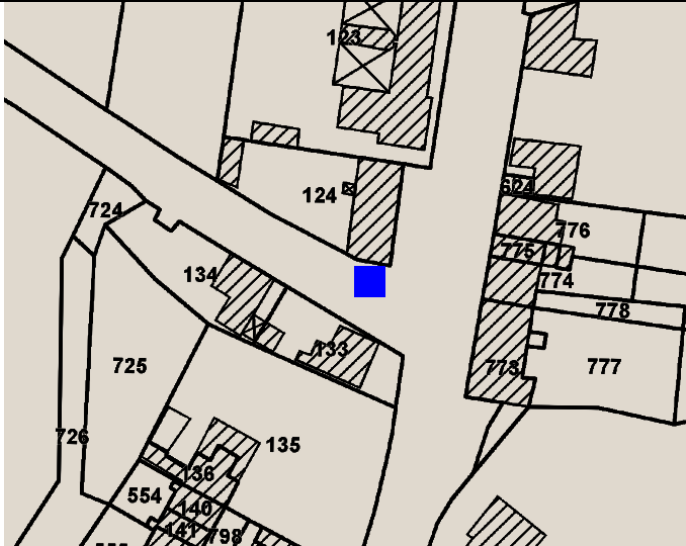
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	5		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Place du Fort		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue dédié à Saint Donat, en voie publique. Niche fermée d'une grille ferronnée, date d'édification d'avant 1780.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


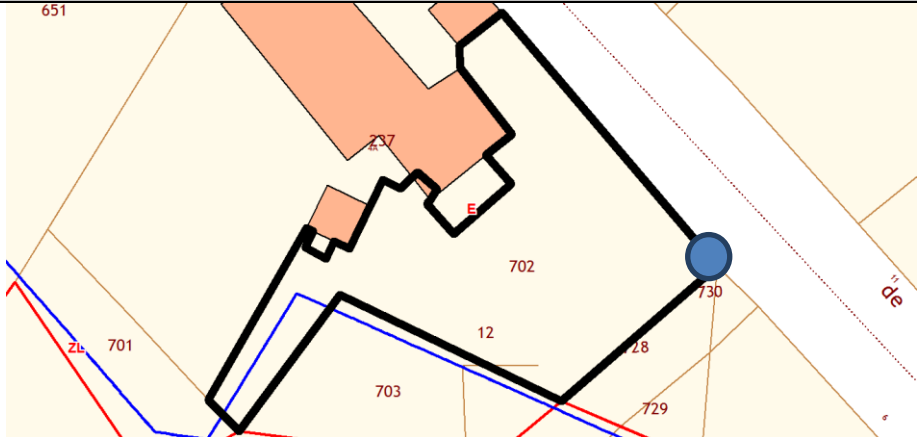
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	6		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue Léo Lagrange		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue en voie publique, niche close d'une grille de fer forgé, surmonté d'une fine croix métallique. Date d'édification portée : 1784.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			



Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	7		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Adresse cadastrale	Chemin Depret		
Description de l'édifice	Oratoire élancé édifié dans un chemin public donnant dans la rue Saint Roch, ayant fait l'objet d'une restauration récente.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


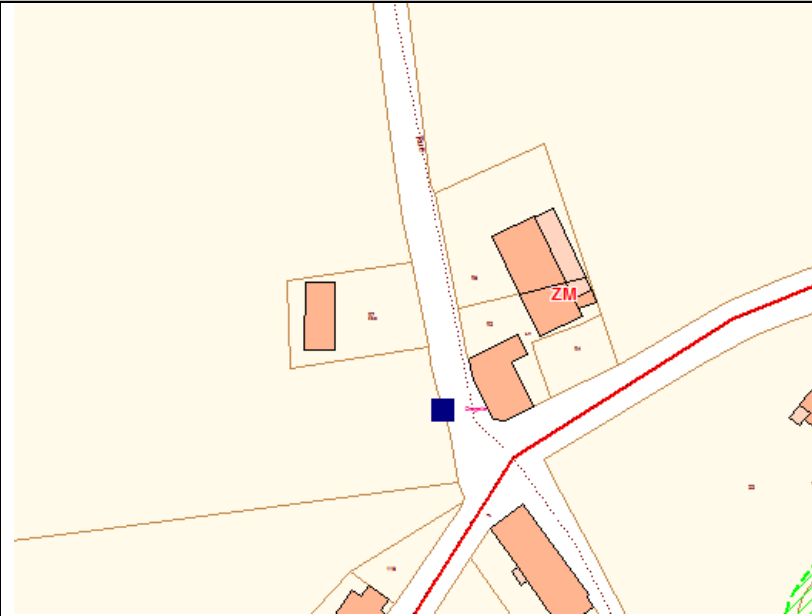
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	8		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 101		
Adresse cadastrale	Rue Victor Delloue		
Description de l'édifice	Un des oratoires les plus anciens d'Anor, Date d'édification portée : 1740 Situé en haut d'un escalier privé, accessible au public. Constitué d'une maçonnerie de pierre bleue ciselée. Belle grille de fer forgé.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

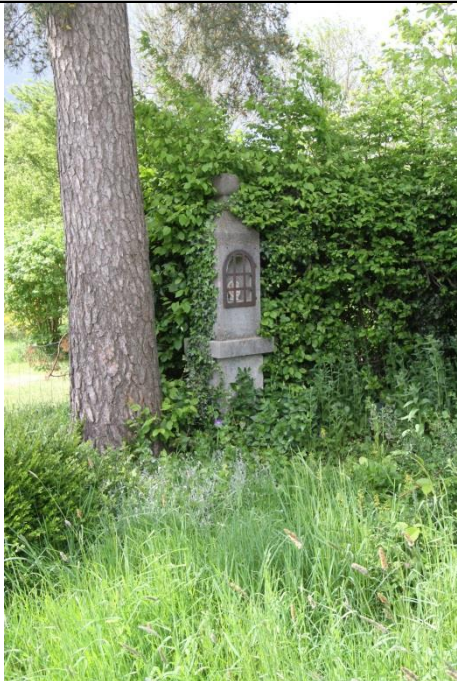
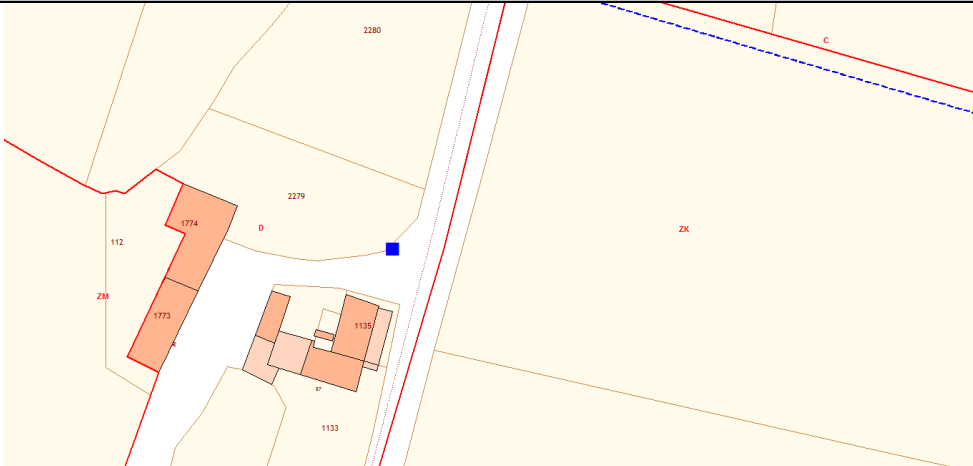
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	9		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZI 1		
Adresse cadastrale	4 rue de la Petite Lobiette		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue situé en recul d'une haie, au bord d'une pâture. Il est accessible du chemin menant à la ferme située à proximité.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


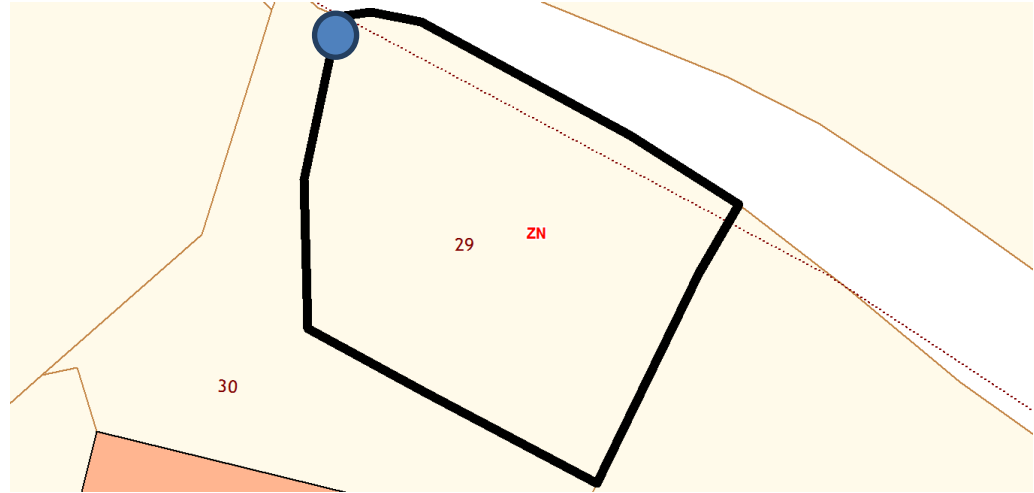
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	10		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue des Romains		
Description de l'édifice	Ancien oratoire de pierre bleue, daté de 1775, dédié à Notre Dame de Liesse. Il est édifié au croisement de la rue des Romains et d'Hirson.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


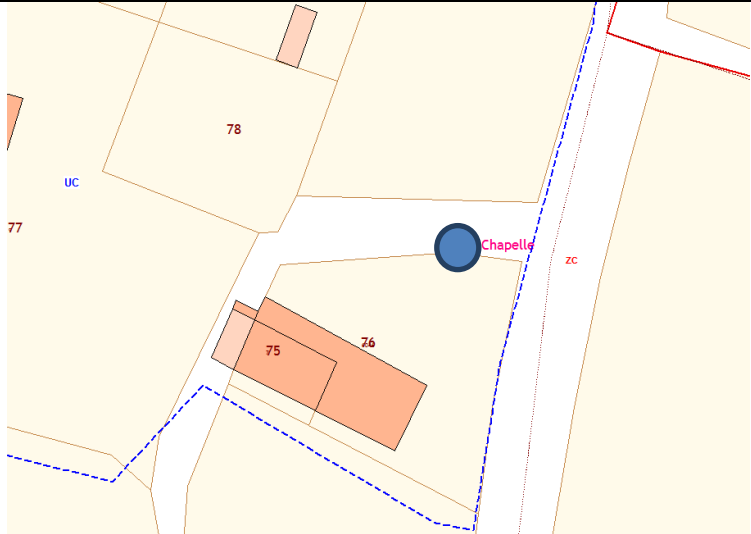
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	11		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 702		
Adresse cadastrale	Rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue dédié à Notre Dame de Bons Secours et Saint Hubert. Visible de la voie public grâce à une grille métallique venant interrompre le mur de clôture.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			

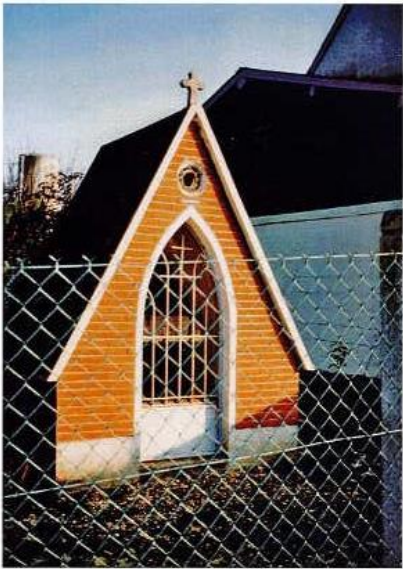
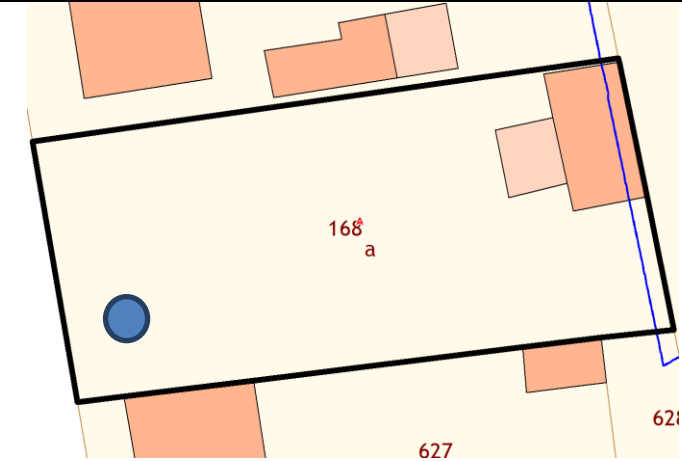
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	12		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 22		
Adresse cadastrale	Le Paradis		
Description de l'édifice	Dédié à Notre Dame de Liesse daté de 1862, constitué de pierre bleue ciselée et fermé d'une grille de fer forgée rivetée.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


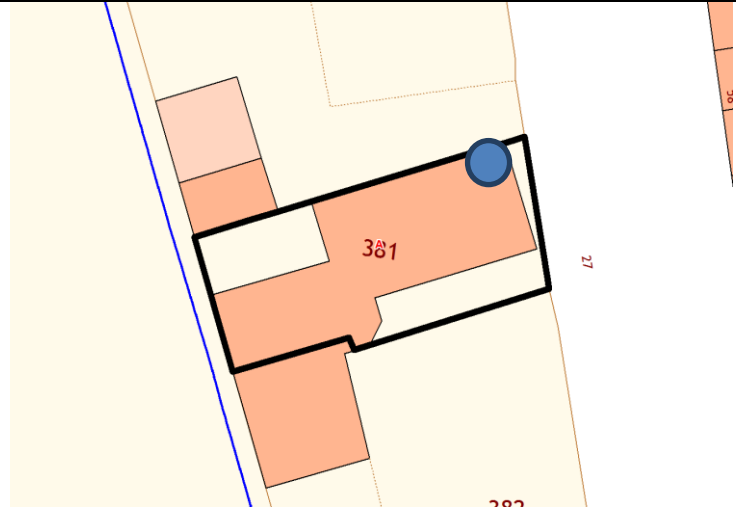
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	13		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastré		
Localisation	Rue Victor Delloue		
Description de l'édifice	Un des plus anciens oratoires d'anor (édifié en 1740), constitué de pierre bleue partiellement ciselée. Oratoire dédié à Saint Fiacre et Saint Joseph.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


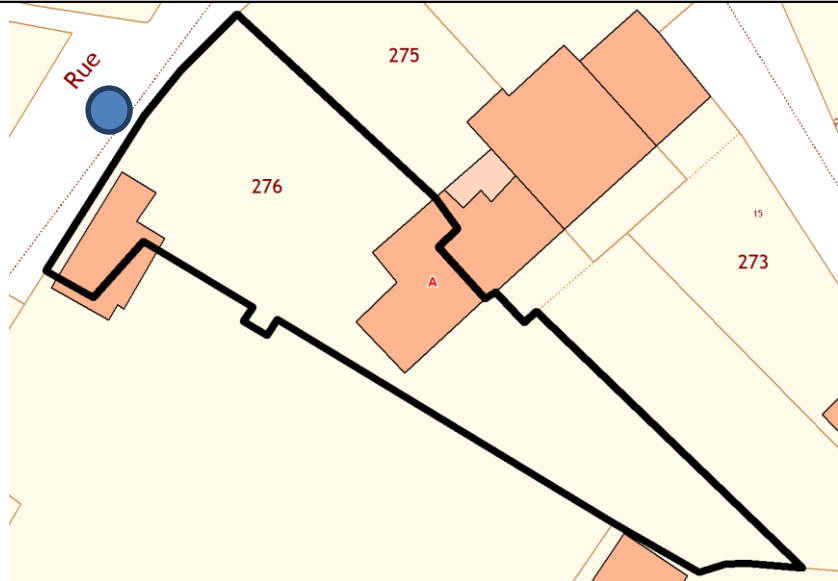
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	14		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1792 restauré récemment, constitué de pierre bleue et dédié à Notre Dame de Liesse.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


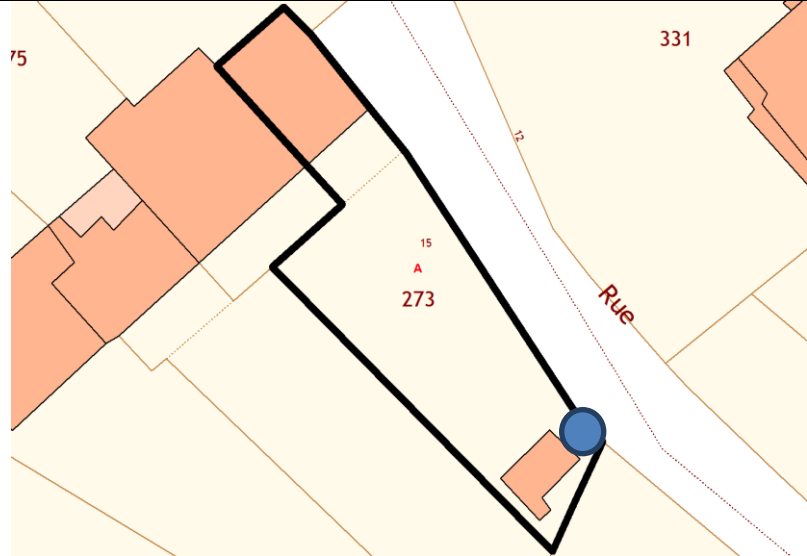
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	15		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZN 29		
Adresse cadastrale	Ruelle Vitou		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1878 composé de pierre bleue, dédié à Notre Dame de la Délivrance et Saint Hubert		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


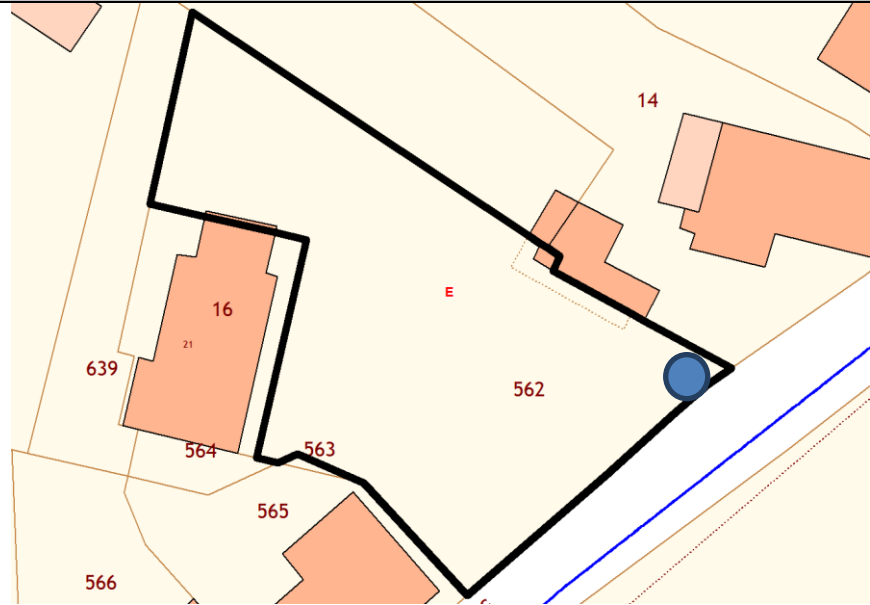
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	16		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Rue de la Galoperie		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue très ancien, daté de 1731, orné d'une belle croix et d'une grille de fer forgé.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


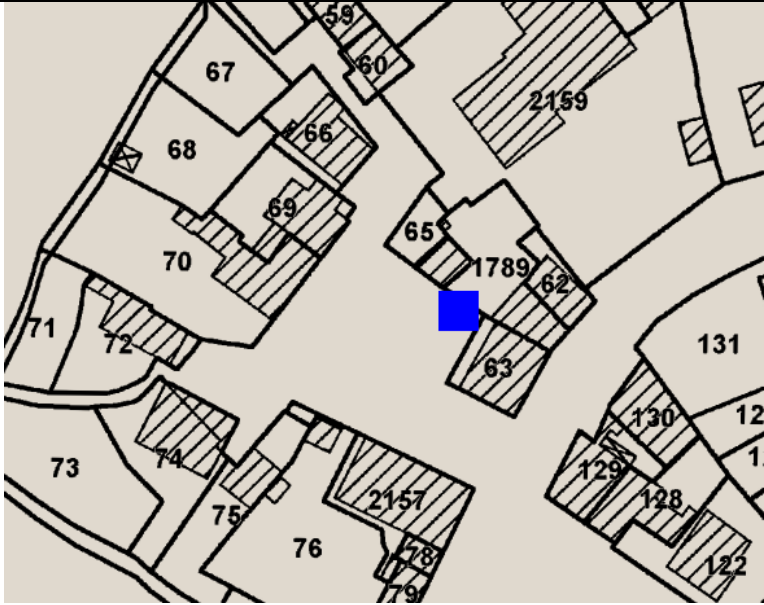
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	17		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 168		
Adresse cadastrale	« Pas de l'Etang »		
Description de l'édifice	Chapelle récente édifée en brique, au cœur d'une parcelle privée. Dédicée à Notre Dame du Bois		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui a persisté au XXème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie en brique.		
Valeur de repère			
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	18		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 381		
Adresse cadastrale	27 rue de Trélon		
Description de l'édifice	Oratoire massif édifié en briques badigeonnées. Situé derrière un muret de clôture en parcelle privée.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


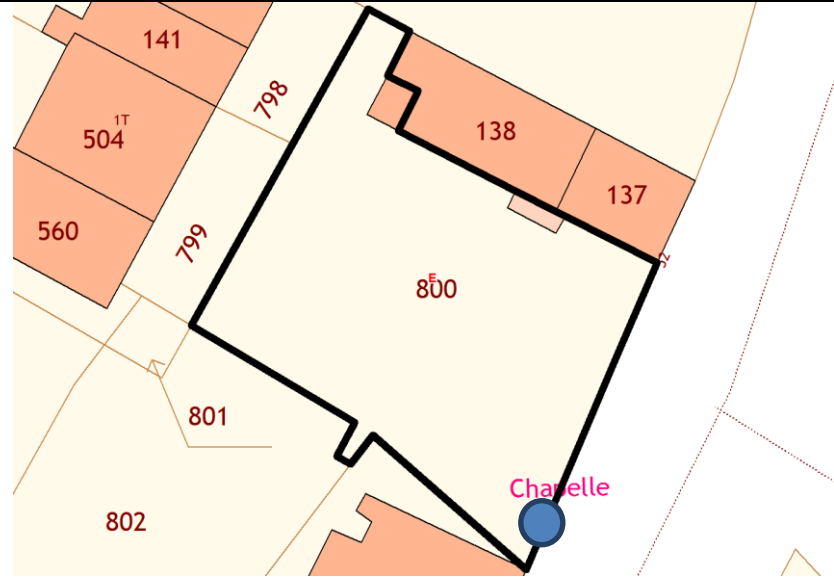
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	19		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 276		
Adresse cadastrale	Rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Edifice érigé en 1872 et modifié depuis, constitué de briques et d'un linteau de pierre bleue au-dessus de la niche. Initialement, il a été probablement badigeonné à la chaux.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	20		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 273		
Adresse cadastrale	15 rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire particulier par ses constituants : soubassement de grès maçonné au ciment et corps en béton. Edifié en 1938.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui ont persisté au XXème siècle..	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice fait écho aux nouveaux matériaux qui étaient mis en œuvre lors de son édification, en lieu et place de la traditionnelle pierre bleue.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


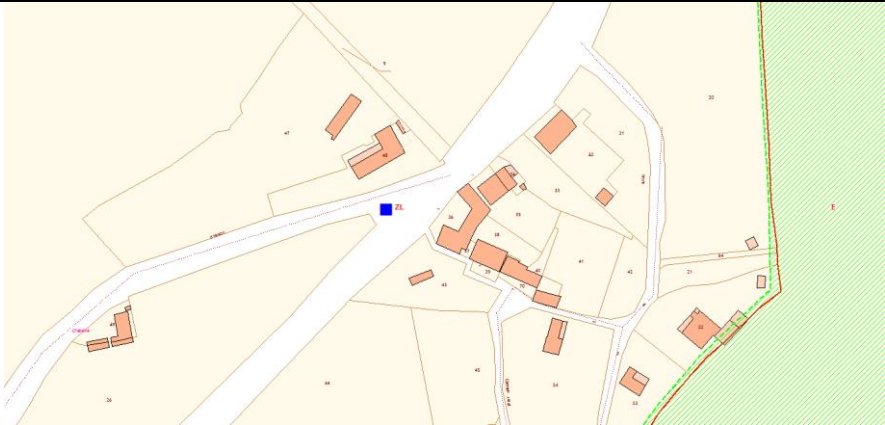
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	21		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 562		
Adresse cadastrale	« Saint Gorgon »		
Description de l'édifice	Oratoire faisant partie intégrante du mur de clôture de la propriété dont il fait partie, édifié rue du Camp des Romains. Il est constitué principalement de briques.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui persistent encore au XXème siècle.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie alternatif à la pierre bleue, ainsi que du travail du métal (feronnerie)		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	22		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Place du Fort		
Description de l'édifice	Oratoire de brique et de ciment érigé en 1876, dédié à Saint Méen et installé en voie publique.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


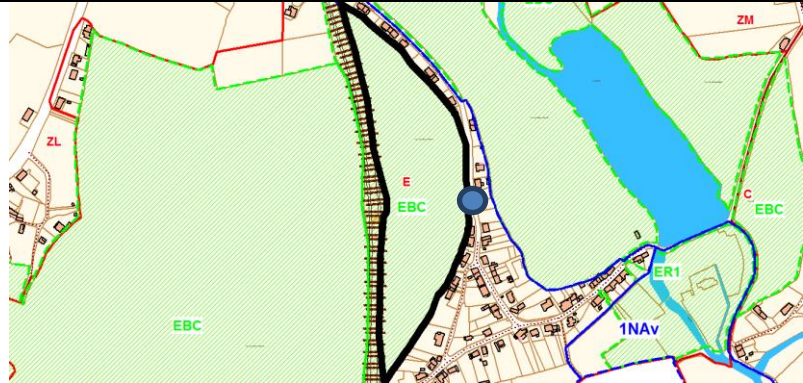
Autre valeur		
--------------	--	--

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	23		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 800		
Adresse cadastrale	Rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1894 et largement restauré récemment, dédié à Notre Dame Auxiliatrice. Edifié en parpaings badigeonné de crépi beige. Belle niche ornée d'un portillon de fer forgé très travaillé.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


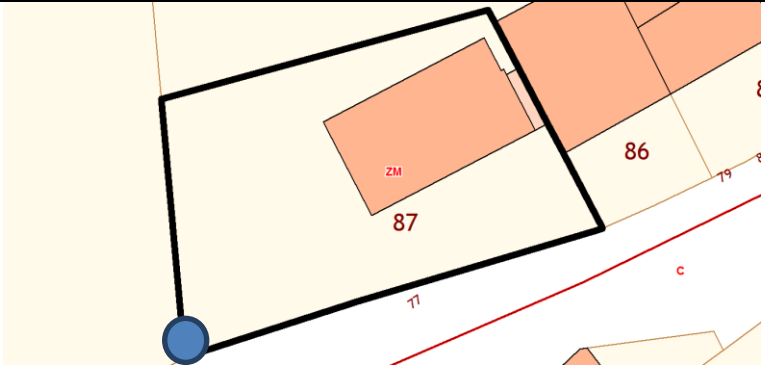
Autre valeur		
--------------	--	--


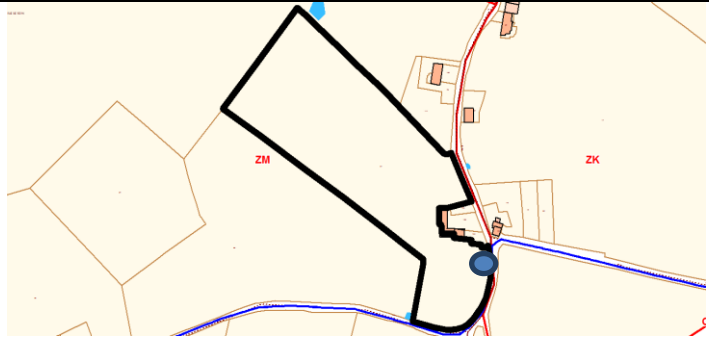
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	24	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Oratoire assez trapu, édifié en 1878 et composé principalement de briques et d'une toiture de ciment.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	

Autre valeur		
--------------	--	--


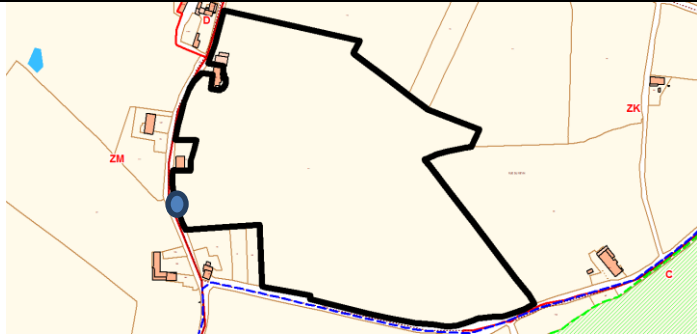
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	25		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 439		
Adresse cadastrale	« Taille des Lamarts »		
Description de l'édifice	Oratoire de briques badigeonné de chaux édifié en 1880, il est adossé à une parcelle privée, en bordure de la rue du Milourd.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie de brique associée à la chaux, avant l'avènement du ciment dès le début du XXème siècle.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

Autre valeur		
--------------	--	--


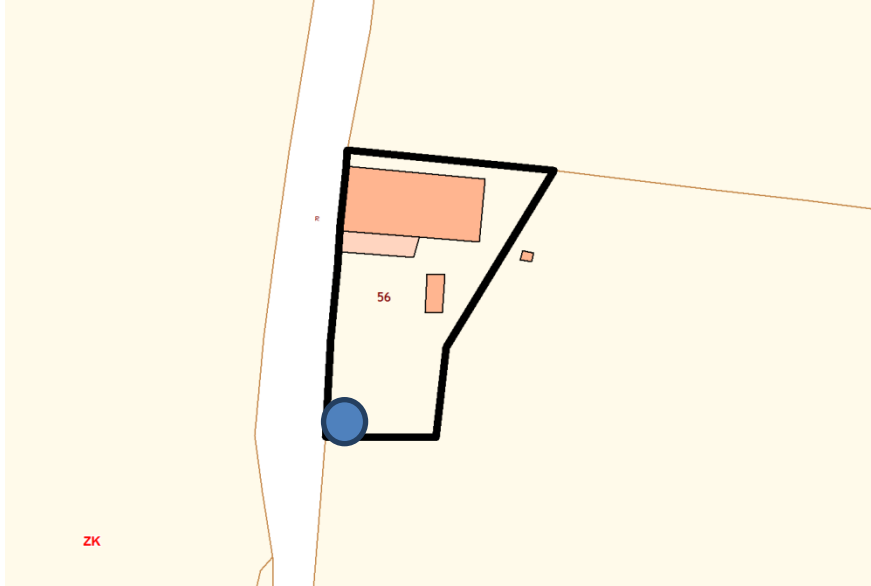
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	26		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 87		
Adresse cadastrale	77 rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1889, dédié à Notre Dame de la Salette.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la chaux dans les travaux de maçonnerie	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


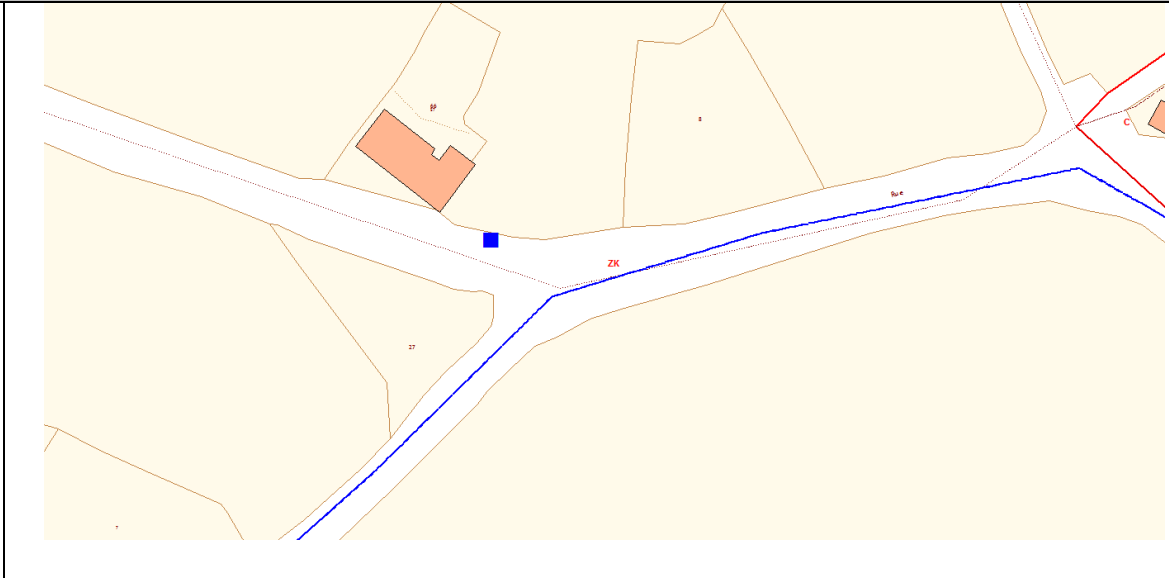
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	27		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 37		
Adresse cadastrale	Rue du Revin		
Description de l'édifice	Oratoire fait de briques, édifié en 1891, il est décoré d'une croix métallique finement travaillée et d'un décor de mosaïque au fronton.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie à la fin du XIXème siècle.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


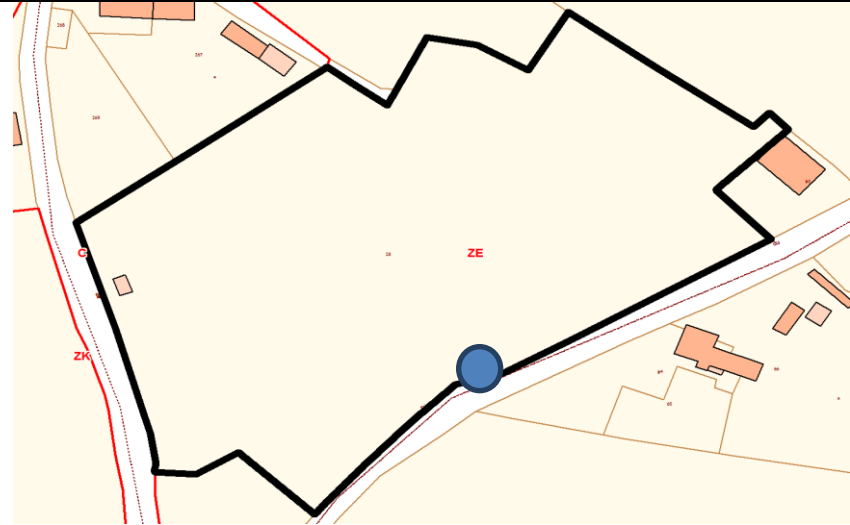
Autre valeur		
--------------	--	--


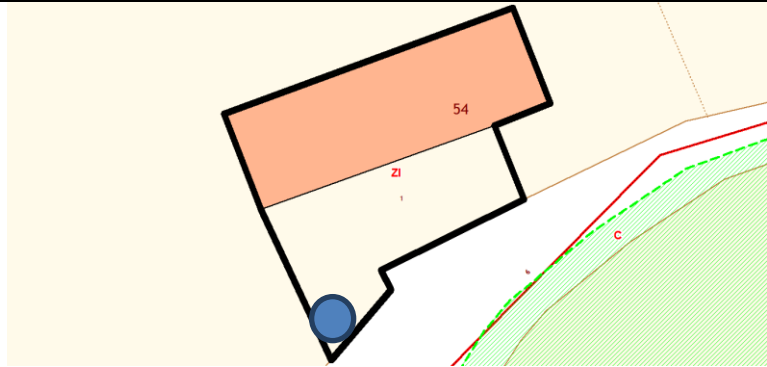
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	28		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZK 17		
Adresse cadastrale	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques dédié à Sainte Marquerite		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


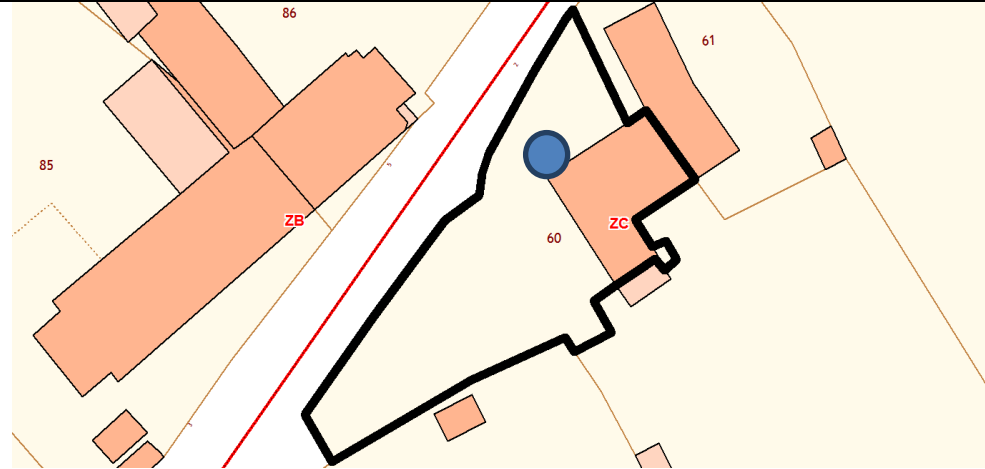
Autre valeur		
--------------	--	--


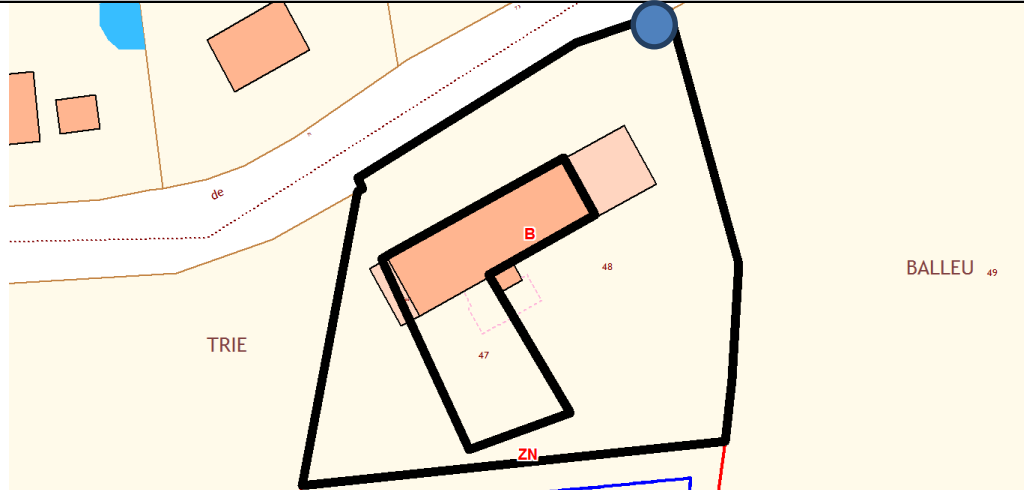
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	29		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZK 56		
Adresse cadastrale	70 Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques situé dans une parcelle privée, en alignement avec la haie. Il est daté de 1899.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


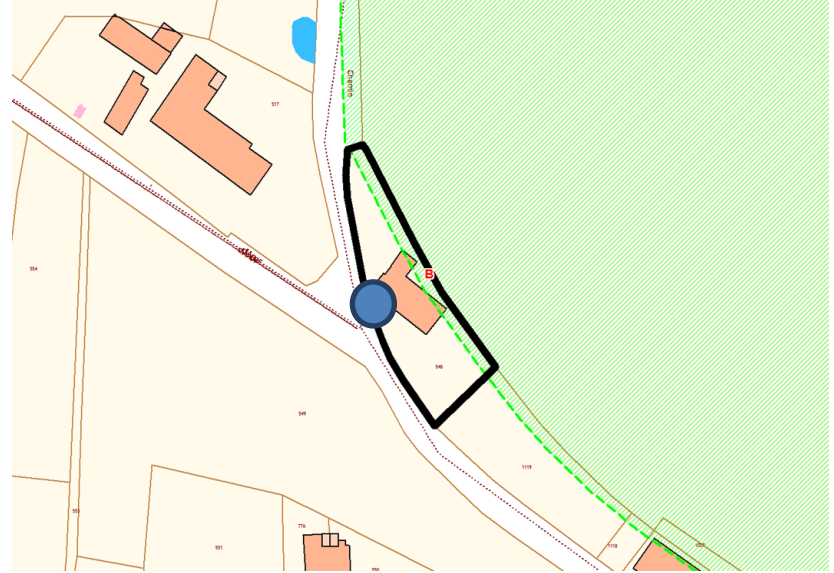
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	30		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques daté de 1878, orné d'une mosaïque, d'une grille en fer forgé et d'une plaque de fonte portant l'épitaphe.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, de la maçonnerie et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			


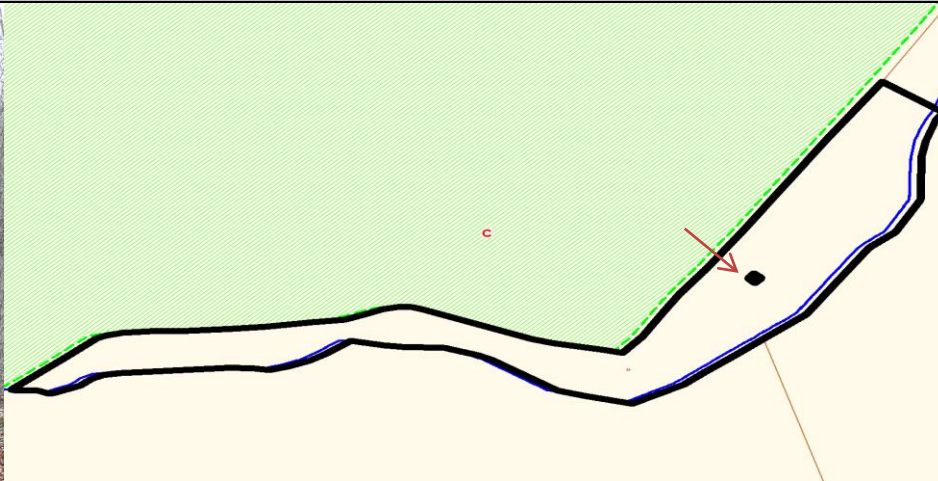
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	31		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZE 28		
Adresse cadastrale	Rue du Rie de bon feu		
Description de l'édifice	Oratoire discret constitué de briques, fortement dégradé par une végétation envahissante.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


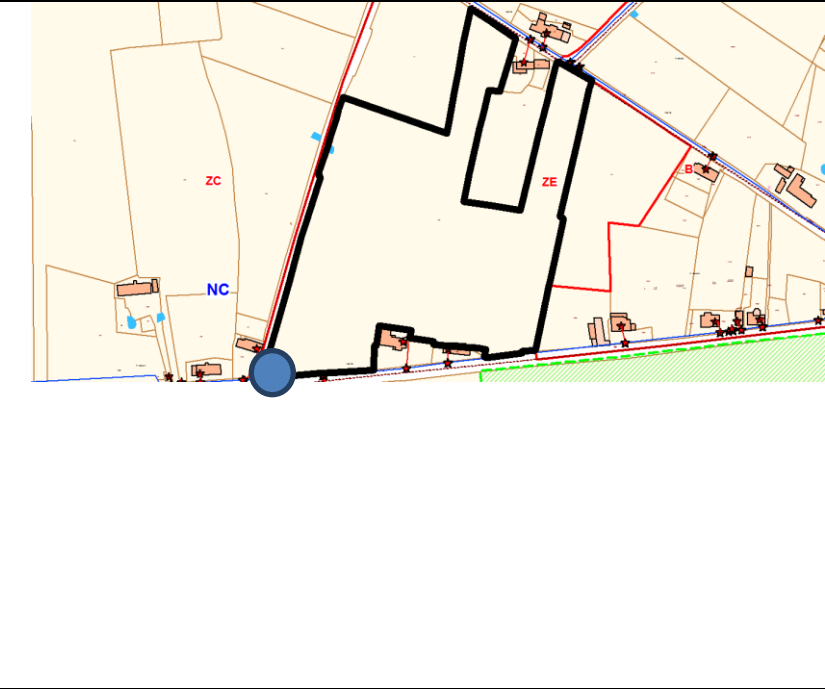
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	32		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZI 54		
Adresse cadastrale	1 rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Oratoire de briques dédié à Notre Dame de Lourdes.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	


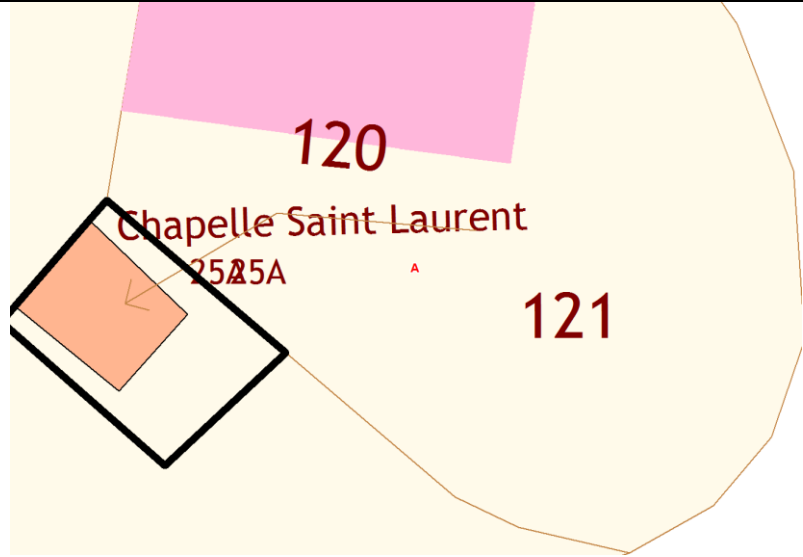
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	33		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZC 60		
Adresse cadastrale	2 rue du Pont des Boeufs		
Description de l'édifice	Oratoire original, à socle de brique et niche de bois. Dédié à Notre Dame d'Elbrowe.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de la ferronnerie.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


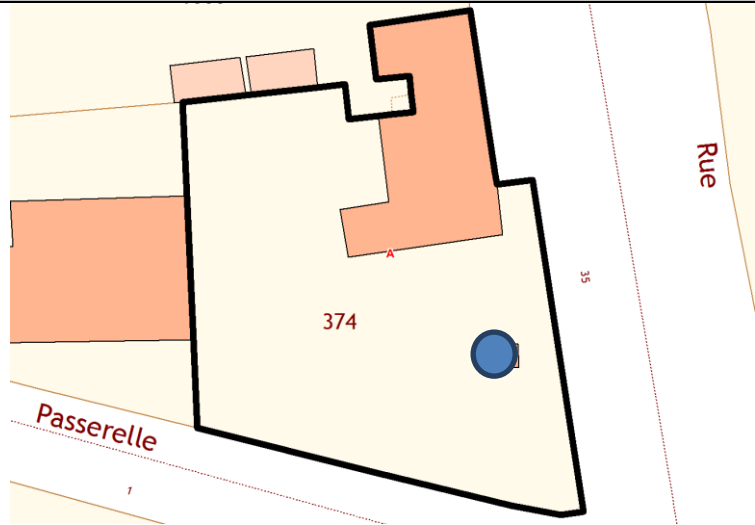
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	34		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	B 48		
Adresse cadastrale	Trié Balleu		
Description de l'édifice	Oratoire de briques relativement simple.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


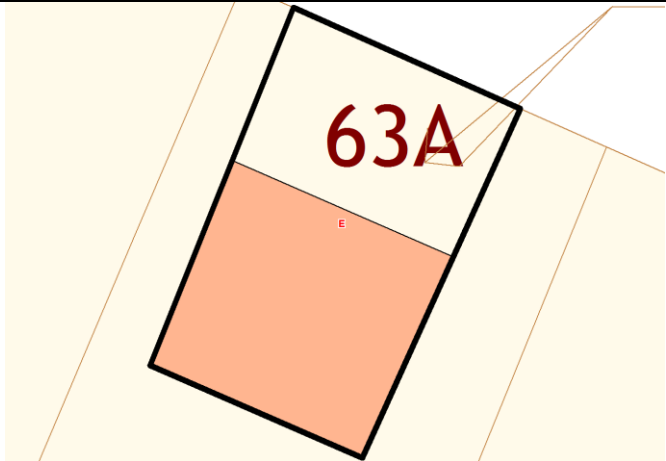
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	35		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	B 548		
Adresse cadastrale	4 rue de la Passe d'Anor		
Description de l'édifice	Oratoire d'édification récente (1980), maçonné en pierre de taille grossière tournant le dos à la route, masqué par la haie.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		X
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


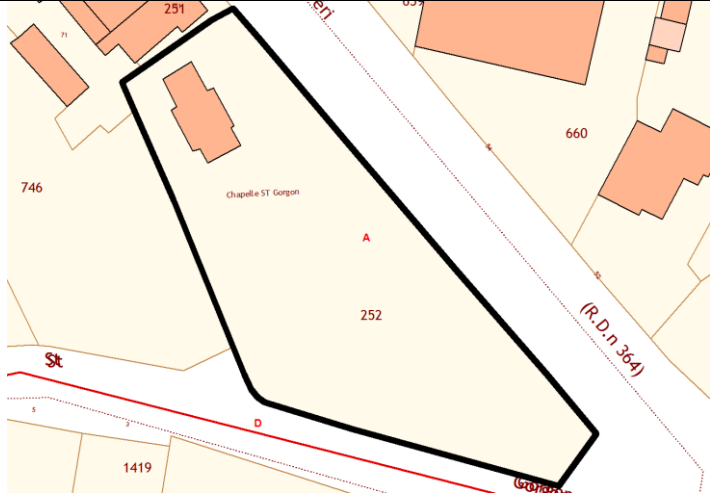
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	36	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 60		
Adresse cadastrale	La Neuve Forge		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1883, empruntant des pièces d'un ancien oratoire (1759) et restaurée plus récemment. Elle est dédiée à Notre Dame du Bon Secours et se trouve assez loin des voies de circulation actuelles.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui persistent encore en ce début du XXIème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			


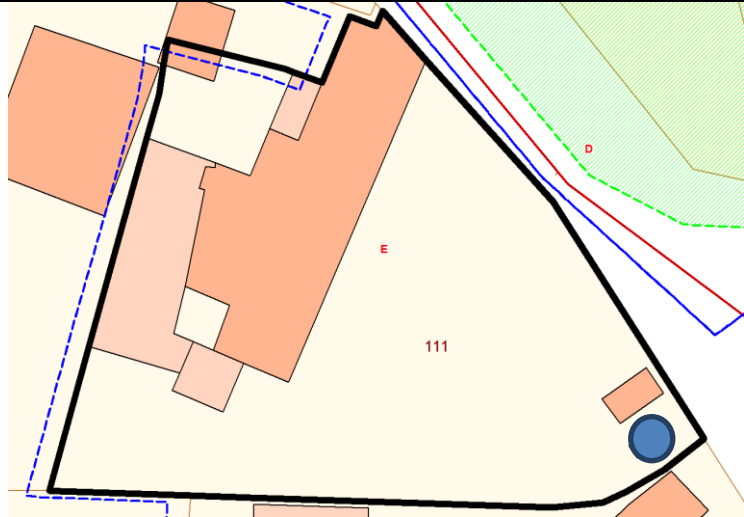
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	37		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZE 53		
Adresse cadastrale	19 rue du Roi Albert 1 ^{er}		
Description de l'édifice	Chapelle de briques assez traditionnelle érigée en 1841, et dédiée à Notre Dame de Walcourt		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIII ^{ème} et XIX ^{ème} siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	


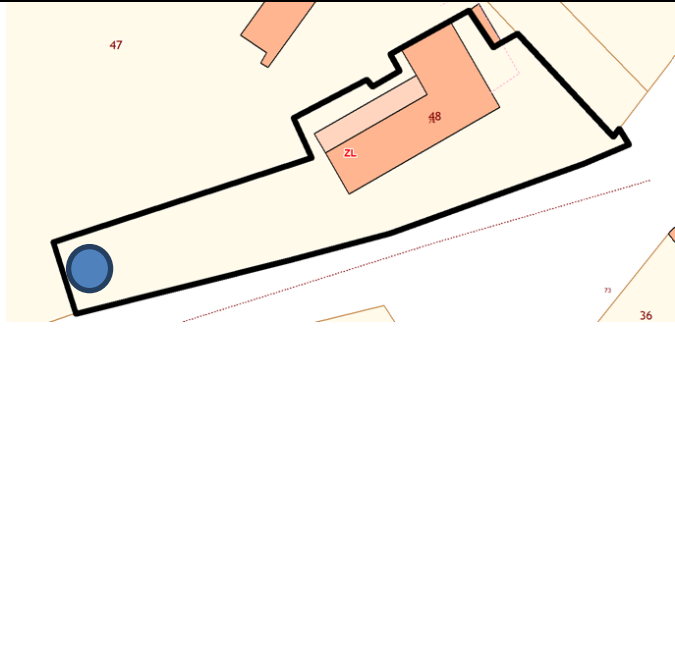
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	38		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 120		
Adresse cadastrale	25, Pas de L'Etang		
Description de l'édifice	Bel édifice de briques dédié principalement à Saint Laurent, mais aussi à Saint Lienard et Notre Dame du Bon Secours .		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de maçonnerie, de couverture et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


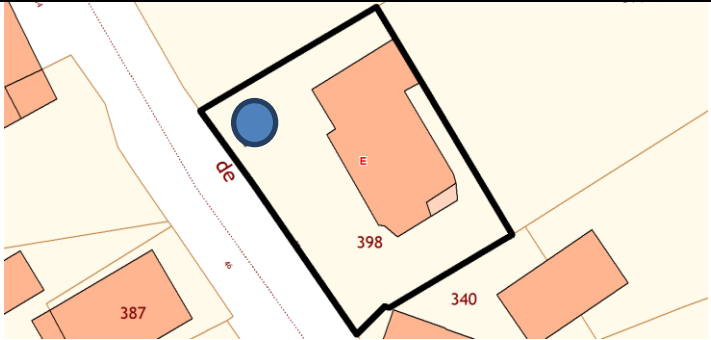
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	39		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 374		
Adresse cadastrale	35 rue de Trelon		
Description de l'édifice	Chapelle de briques badigeonnées à la chaux, couverte d'une toiture d'ardoises édifée en 1875. Elle est au cœur d'une parcelle privée. Elle est dédiée à Sainte Catherine.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie, de la couverture et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			

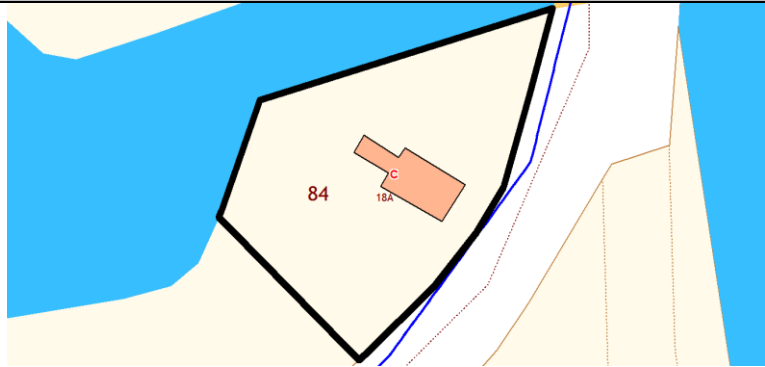
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	40		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 803		
Adresse cadastrale	63a rue Gabriel Péri		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1887 en briques, avec une toiture en ardoise. Dédée à Saint Benoit et Saint Antoine de Padoue, elle devait être badigeonnée à la chaux avant une restauration récente.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


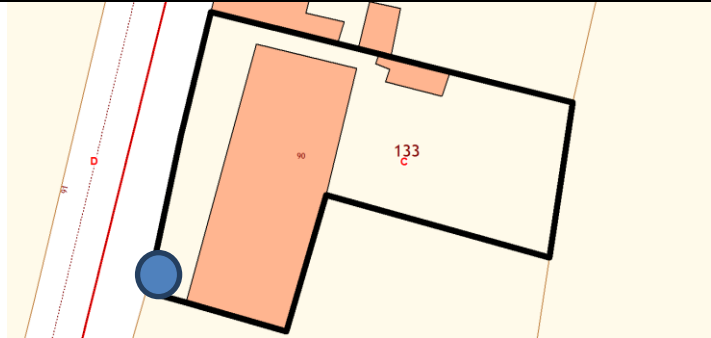
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	41		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 252		
Adresse cadastrale	Saint Gorgon		
Description de l'édifice	Cette chapelle fait encore l'objet d'un usage cultuel régulier et abrite les reliques de Saint Gorgon auquel elle est dédiée. Initialement badigeonnée à la chaux, elle a été édifiée entre 1723 et 1779.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles anciennes, particulièrement soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, et qui persistente encore au XXIème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, du grès et de la brique, mais aussi et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

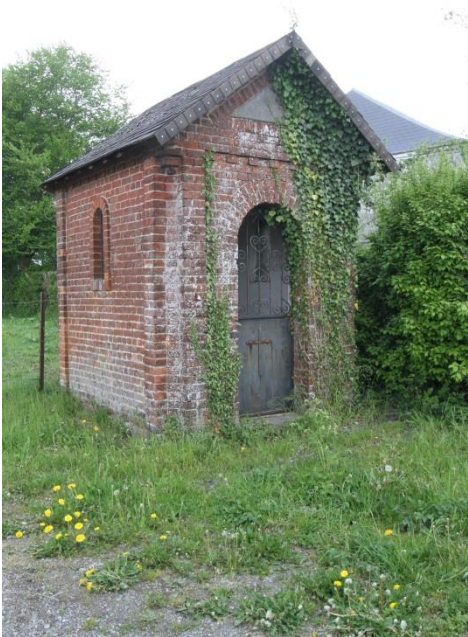
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	42	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 111		
Adresse cadastrale	1 rue de la Verrerie Blanche		
Description de l'édifice	Chapelle accessible de la voie publique dédiée à de nombreux saints, érigée en 1927 et constituée de briques.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie et de la menuiserie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	43		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZL 48		
Adresse cadastrale	47 rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Petite chapelle de briques très proche de son état d'origine.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un événement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


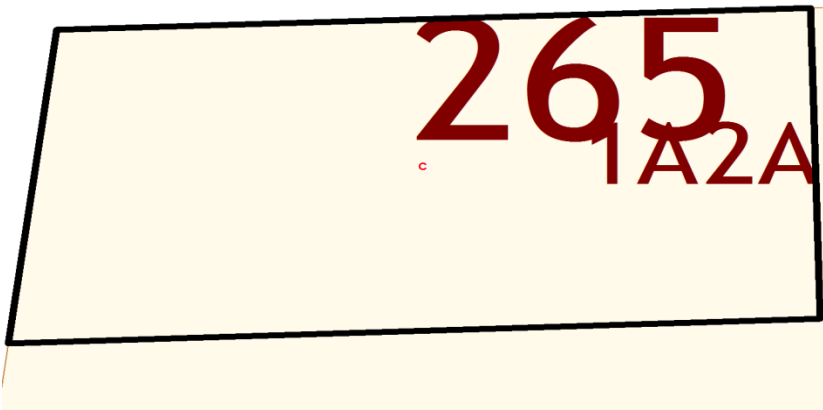
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	44		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 398		
Adresse cadastrale	47 rue de Milour		
Description de l'édifice	Chapelle de briques rouges dans un état proche de l'origine, dédiée à Saint Joseph.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un événement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


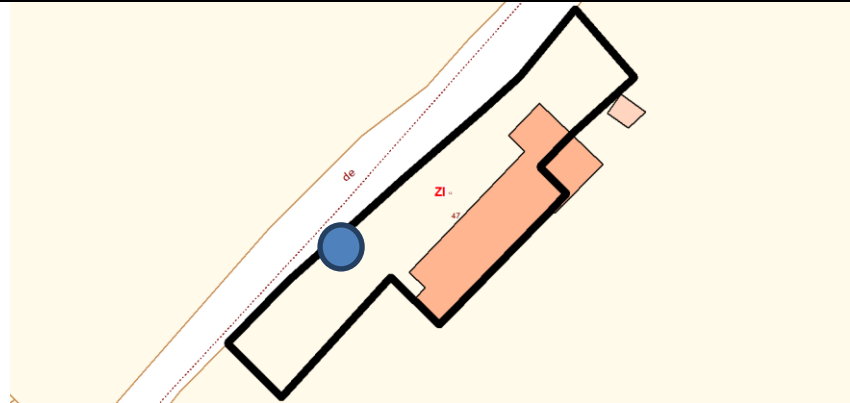
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	45		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 84		
Adresse cadastrale	18 rue de la Neuve Forge		
Description de l'édifice	Chapelle dédiée au Grand Saint Esprit, constitue un point de ralliement pour de nombreux circuits touristiques. Elle devait être initialement recouverte d'un badigeon à la chaux, et sa restauration demeure inachevée.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de tous les corps de métier du bâtiment, avec les méthodes en vigueur à la date de son édification.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X


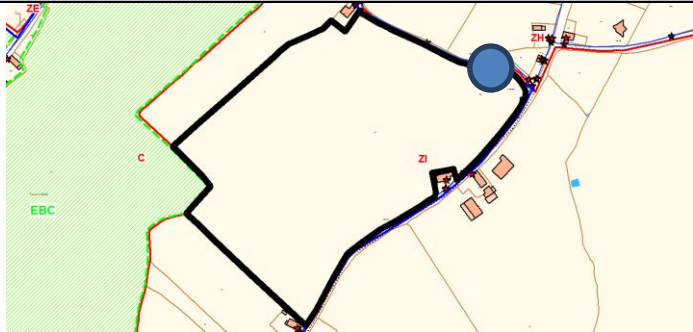
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	46		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 133		
Adresse cadastrale	90 rue de Milourd		
Description de l'édifice	Erigée vers 1880, cette chapelle est dédiée à Notre Dame du Bon Secours. Maçonnerie en briques, avec une toiture d'ardoise et de majestueuses portes.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie, de charpentage et de menuiserie.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


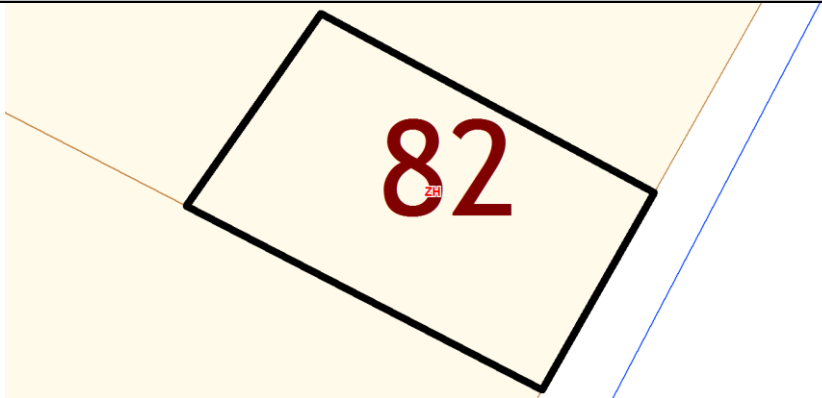
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	47		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	D 1923		
Adresse cadastrale	Rue du Revin		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en briques, avec couverture en ardoises. Elle est dédiée à Notre Dame de Walcourt.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		


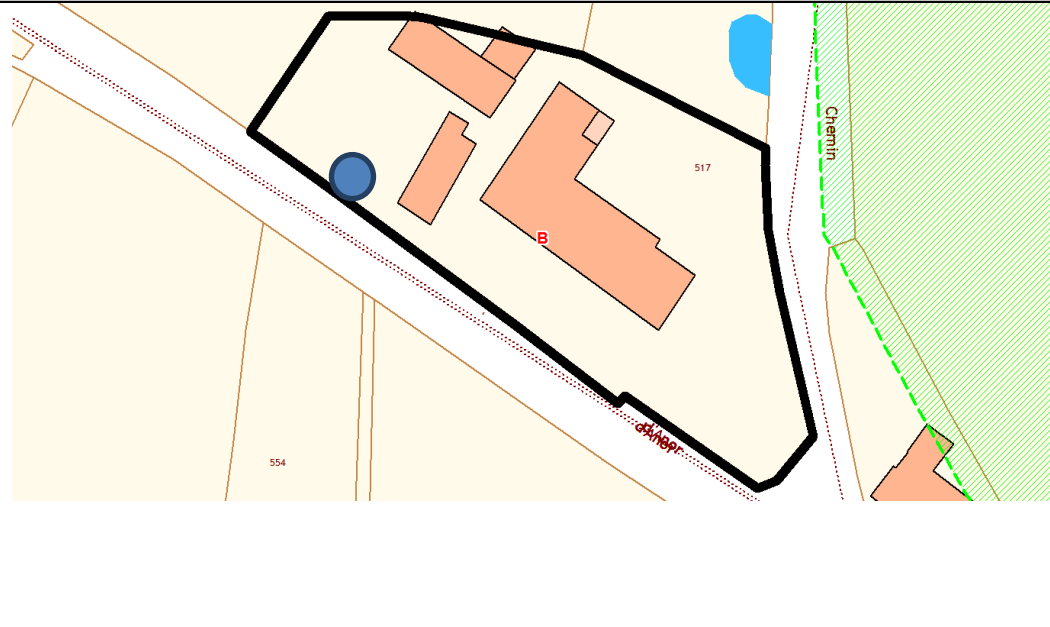
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	48		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Ruelle Vitou		
Description de l'édifice	Chapelle dédiée entre autres à Notre Dame de la Délivrance, édifiée en briques.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			


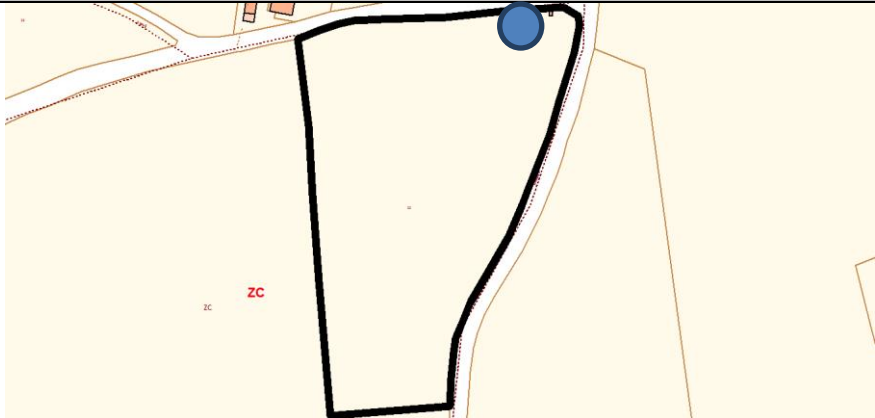
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	49		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 265		
Adresse cadastrale	1A rue de la Carrière		
Description de l'édifice	Chapelle ayant fait l'objet d'une belle restauration, édifiée en briques et dont la façade est badigeonnée à la chaux.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

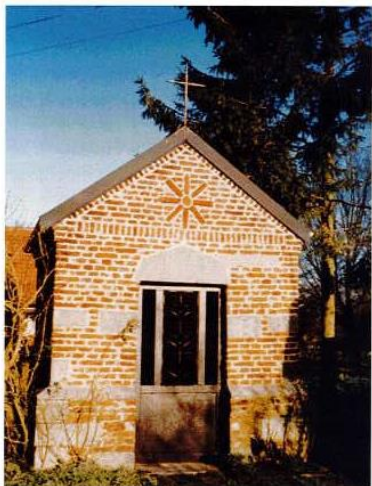
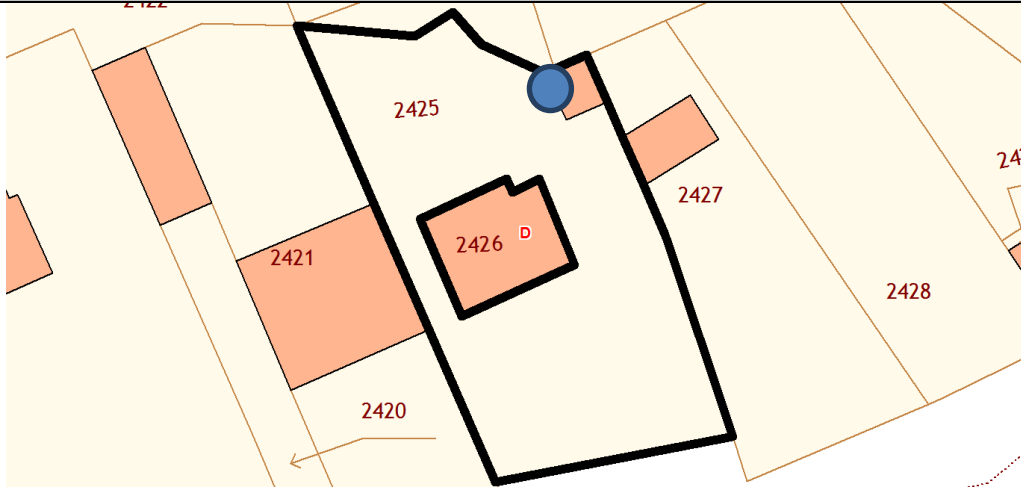
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	50		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZI 75		
Adresse cadastrale	Rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Chapelle de briques, toiture en ardoise.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un événement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X


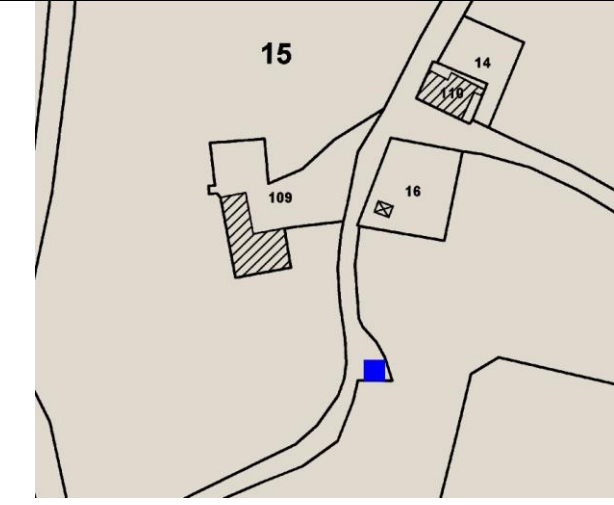
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	51		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZI 24		
Adresse cadastrale	« Grandes Lobiettes »		
Description de l'édifice	La Chapelle Blanche tire son nom de son mode constructif, mêlant calcaire marbrier au calcaire blanc et à la brique. Elle est dédiée à Notre Dame des Miracles.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X
Autre valeur			


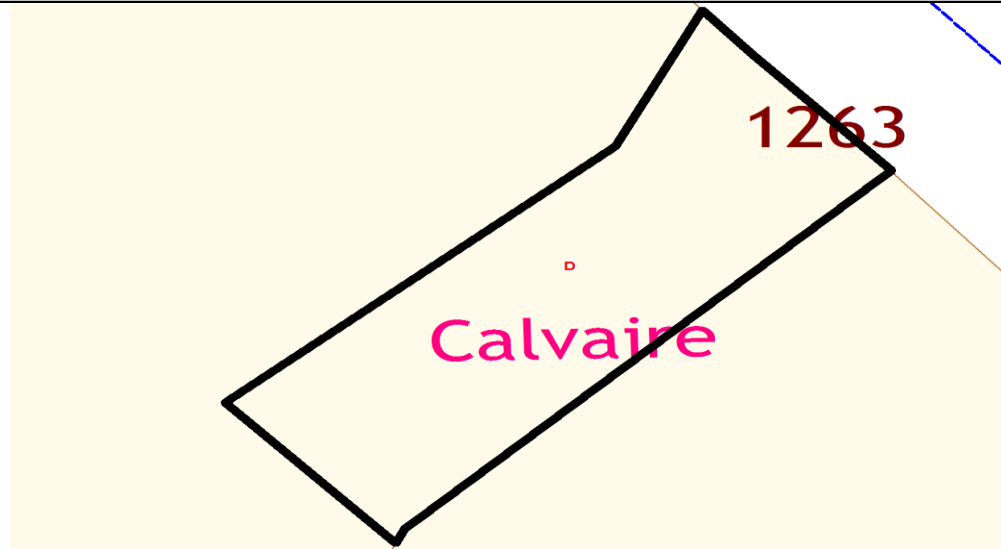
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	52		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZH 82		
Adresse cadastrale	Bois Saint Hubert		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1902 et se référant à de nombreux saints, elle est située à la frontière avec la Belgique. Edifiée en briques, elle est installée en recul de la voie publique, encadrée d'une clôture de fer forgé. Elle est fermée d'une porte en fer forgé.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X
Autre valeur			


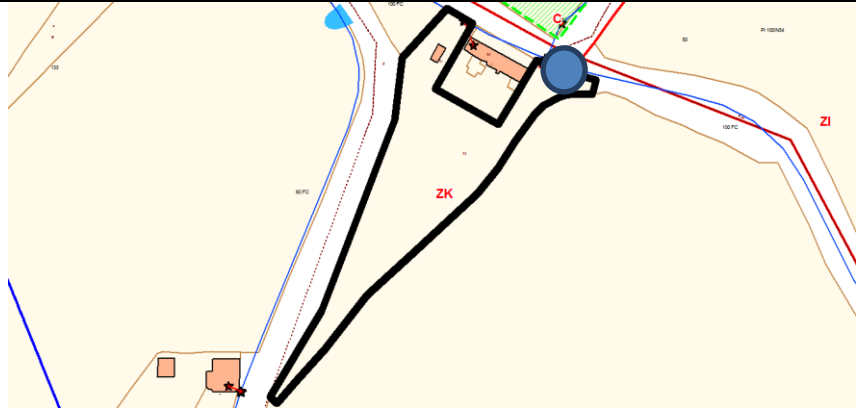
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	53		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	B 517		
Adresse cadastrale	Rue de la Passe d'Anor		
Description de l'édifice	Chapelle de briques édifiée en 1885, elle est richement ornée, et fait référence à de nombreux saints.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon, du charpentier et du ferronnier.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			


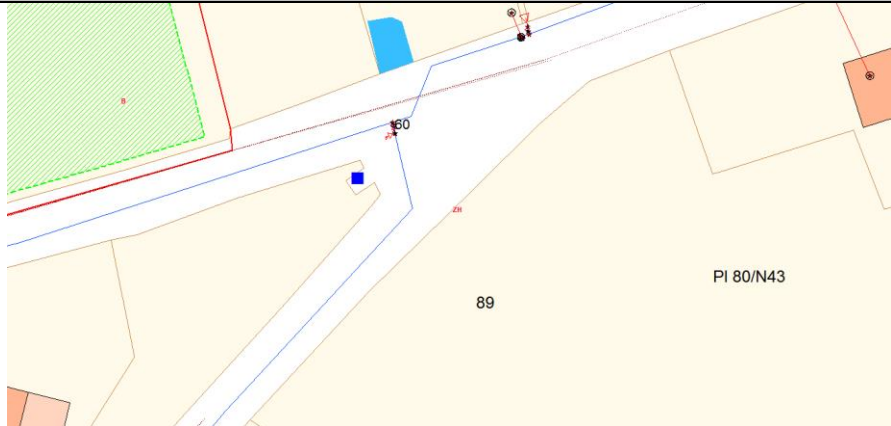
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	54		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZC 32		
Adresse cadastrale	La Galoperie		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en briques badigeonnée à la chaux en 1875.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	55		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	D 2425		
Adresse cadastrale	45 rue de Momignies		
Description de l'édifice	Chapelle en fond de parcelle privée, édifiée en briques et pierre bleue entre 1616 et 1872., son origine est donc très ancienne.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un événement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, de la maçonnerie en briques et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	56		
Typologie	Grotte		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Adresse cadastrale	Rue de la Vieille Verrerie		
Description de l'édifice	Grotte édiflée en 1954, après la fin de la guerre 1939/1945.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Cette grotte a été édiflée suite à un évènement particulier (dommages de guerre réduits entre 1939 et 1945) et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	57		
Typologie	Calvaire		
Parcelle / Section et N° :	D 1263		
Adresse cadastrale	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Calvaire édifié en 1887, il a fait l'objet d'une restauration complète récente par les villageois.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un calvaire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	61		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZK 52		
Adresse cadastrale	Rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Chapelle de briques badigeonnée en blanc secondairement, présentant une toiture en ardoises. Elle est dédiée à Sainte Rita.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon et du couvreur.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	62		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastré		
Localisation	Rue de la petite lobiette, rue Albert 1er		
Description de l'édifice	Edifice érigé en 2001, réalisé en pierre bleue. Il est dédié à Saint Hubert.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			

Illustrations photographiques :

- Association « Les Amis des Chapelles d'Anor »
- Parc naturel régional de l'Avesnois
- Mairie d'Anor